

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and Union Postale, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION 7461, REDACTION 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

A BATONS ROMPUS

MENTEUR ET FAUSSAIRE

Article discussing political and social issues, mentioning Bourassa and various public figures.

Continuation of the article 'Menteur et faussaire'.

Continuation of the article 'Menteur et faussaire'.

Continuation of the article 'Menteur et faussaire'.

Continuation of the article 'Menteur et faussaire'.

A PROPOS D'IMMIGRATION

Article discussing immigration issues and the role of the government.

Continuation of the article 'A propos d'immigration'.

Continuation of the article 'A propos d'immigration'.

AUBE DE REGNE

Article discussing political events and the current state of affairs.

Continuation of the article 'Aube de règne'.

PETITE SUPPLIQUE

Article discussing a petition or request related to public works.

Continuation of the article 'Petite supplique'.

LA SITUATION AU MEXIQUE

Article discussing the political and military situation in Mexico.

Continuation of the article 'La situation au Mexique'.

LETRE D'OTTAWA

Pas de séances du matin.

Article discussing the political situation in Ottawa and the impact of the war.

LES SEANCES DU MATIN

Continuation of the article 'Les séances du matin'.

BILLET DU SOIR

PAYSAGE MONTREALAIS

Article describing the Montreal landscape and social conditions.

Continuation of the article 'Paysage montrealais'.

CONTRE LA TUBERCULOSE

Article discussing tuberculosis and public health measures.

Continuation of the article 'Contre la tuberculose'.

LE TRANSPORT A L'ELECTRICITE

Article discussing the use of electricity in transportation.

LA SAINTE-GEORGES

Article discussing the situation in Saint-Georges.

INAUGURATION DU CONSEIL

M. Martin expose son programme

Article reporting on the inauguration of the Council and M. Martin's program.

LE MAIRE SUPPLEANT

Article discussing the role of the deputy mayor.

LE NOUVEAU LEADER

Article discussing the new leader of the movement.

Continuation of the article 'Le nouveau leader'.

UNE LETTRE DU DOCTEUR BAUDOUIN

Article containing a letter from Dr. Baudouin.

Continuation of the article 'Une lettre du docteur Baudouin'.

POUR CONNAITRE VEUILLOT

Article providing information about Veillot.

Continuation of the article 'Pour connaître Veillot'.

LA SAINTE-GEORGES

Article discussing the situation in Saint-Georges.

Continuation of the article 'La Sainte-Georges'.

INAUGURATION DU CONSEIL

M. Martin expose son programme

Continuation of the article 'M. Martin expose son programme'.

LE MAIRE SUPPLEANT

Continuation of the article 'Le maire suppléant'.

LE NOUVEAU LEADER

Continuation of the article 'Le nouveau leader'.

Continuation of the article 'Le nouveau leader'.

CONTRE LA TUBERCULOSE

Continuation of the article 'Contre la tuberculose'.

Continuation of the article 'Contre la tuberculose'.

LE TRANSPORT A L'ELECTRICITE

Continuation of the article 'Le transport à l'électricité'.

LA SAINTE-GEORGES

Continuation of the article 'La Sainte-Georges'.

Continuation of the article 'La Sainte-Georges'.

LA SAINTE-GEORGES

Continuation of the article 'La Sainte-Georges'.

Continuation of the article 'La Sainte-Georges'.

Continuation of the article 'La Sainte-Georges'.

Continuation of the article 'La Sainte-Georges'.

CHRONIQUE RELIGIEUSE ROME ET LE MONDE

A LA MEMOIRE DU CARDINAL TASCHEREAU

(De notre correspondant) Québec, 23. — Ce matin, à sept heures, a été chanté en la Basilique le service annuel pour le repos de l'âme du Cardinal Taschereau, auquel S. G. Mgr l'Archevêque officiait.

LETTRE DU SAINT-PERE A M. HENRY BORDEAUX

M. Henry Bordeaux, au sujet de son dernier livre "La Nouvelle Croisade des enfants", a reçu ce témoignage de S. S. le Pape Pie X, par les soins de S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat:

Secretaria di Stato Di sua sanita No 69818. Dal Vaticano, 8 mars 1914. Monsieur,

Le Saint-Père Pie X a reçu avec plaisir l'ouvrage intitulé "La Nouvelle Croisade des enfants", que vous avez eu la filiale pensée de lui offrir en hommage.

Vous inspirant du Décret "Quam singulari Christus amore", vous avez voulu, en souvenir du pèlerinage des jeunes premiers communisants français à Rome en 1912, écrire pour les petits Français ce gracieux livre qui raconte l'odyssée de deux petits Savoyards qui passeront les Alpes pour aller demander au Pape la sainte Communion, et le remercier de leur avoir permis de recevoir, à un âge si tendre, le Dieu des tabernacles, Jésus-Hostie.

Le Souverain Pontife vous félicite de la délicate pensée, de la pieuse intention qui vous suggéra et vous fit entreprendre cet intéressant travail, et il vous accorde de cœur pour vous et pour votre famille la bénédiction apostolique.

Pour ma part, de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et je saisis volontiers cette occasion pour vous exprimer, Monsieur, avec mes félicitations, mes sentiments distingués.

Signé: R. cardinal MERRY DEL VAL. A Monsieur Henry Bordeaux, Paris.

M. LE CHANOINE DESGRANGES ET LES OUVRIERS

CONFERENCE A L'IMMACULEE-CONCEPTION SUR L'EGLISE ET LA QUESTION SOCIALE.

Une foule compacte de travailleurs se pressait hier soir, dans la salle des cours de l'Immaculée-Conception, pour entendre l'éminent directeur de la Station du Carmel de Notre-Dame, désireux de continuer parmi les ouvriers canadiens, l'apostolat fécond qu'il exerce depuis vingt années, dans les milieux français. NN. SS. Bruneault et Lalonde, entourés d'un grand nombre de Pères Jésuites, honorèrent de leur présence cette assemblée. M. le chanoine Desgranges avait pris pour sujet: "L'Eglise et la Question Sociale."

Dans un premier point il exposa la transformation complète opérée par le christianisme dans la conduite du travailleur. Il énuméra les réformes bienfaitrices et les initiatives multiples réalisées de long des siècles sous l'influence de l'Eglise au profit de ceux qui peinent. Il montra que le catholicisme par ses principes qu'il met dans l'esprit et les énergies dont il dispose le cœur.

Dans une seconde partie, l'éminent orateur aborde la question délicate des unions ouvrières. Il rappelle aux catholiques qui l'écoutent les directions précises données à ce sujet par Léon XIII et tout récemment par Pie X. Il montre de quelle manière merveilleuse ces enseignements des papes s'harmonisent avec les leçons de l'expérience et les intérêts vitaux des ouvriers catholiques canadiens.

Au point de vue ouvrier, des sections autonomes, groupant dans des cadres distincts, suivant leurs affinités religieuses et nationales, la masse des travailleurs, et coopérant entre elles dans un large esprit de concorde pour toute revendication légitime, renonceraient sans aucun doute à un plus grand nombre d'adhérents qu'une association unique où bien des sentiments intimes risquent de se trouver blessés. Elles offriraient ainsi un plus puissant concours de l'internationalisme des trusts et de l'internationalisme capitaliste.

Au point de vue canadien, les ouvriers de race française qui ne représentent qu'une minorité réduite dans la masse des travailleurs du continent, y protégeront plus efficacement leurs intérêts nationaux contre l'assimilation fatale d'une majorité cosmopolite.

Enfin, au point de vue catholique, la foi des travailleurs n'y a pas à redouter ces conflits douloureux que se sont élevés si souvent dans d'autres pays entre les plus claires exigences de la conscience chrétienne et les mots d'ordre de certains meneurs, subitement obliques des plus solennelles promesses de neutralité.

Après une émouvante péroraison, saluée d'interminables applaudissements, quelques questions sont posées sur l'invitation pressante du conférencier et lui permettent d'apporter à sa thèse de très intéressantes précisions. Enfin, la résolution suivante, présentée par M. Jassin est votée, sans opposition: "Les ouvriers réunis dans la salle de l'Immaculée Conception, après avoir entendu l'intéressante conférence et les explications de M. le chanoine Desgranges, croient désirable, tant au point de vue de la solidarité ouvrière qu'à celui des intérêts nationaux et religieux, que les travailleurs catholiques de Montréal se groupent entre eux sur le terrain professionnel."

INAUGURATION DU CONSEIL

(Suite de la 1ère page)

Turcot, Mayrand, Saint-Pierre, Houllé, O'Connell, Barbeau.

Qu'une Commission spéciale soit nommée pour "l'achat de la Montreal Water and Power Company", composée comme suit: M. l'échevin Turcot, président; MM. les échevins N. Lapointe, Rochon, Pauzé, Hushion, Houllé, Lavergne, Blumenthal, Chartrand, Barbeau, Létourneau, Bastien.

Qu'une Commission spéciale soit nommée pour "Passages à Niveau", composée comme suit: M. l'échevin Dubois, président; MM. les échevins Létourneau, Pauzé, N. Lapointe, Lavergne, Mayrand, Blumenthal, Hushion, O'Connell, Chartrand, Larivière, McDonald, Weldon, Houllé, Therrien, N. Lapointe, O'Connell, Mayrand, Vandellac, Turcot.

Qu'une Commission spéciale soit nommée pour "Exposition Industrielle", composée comme suit: M. l'échevin Bastien, président; MM. les échevins L. A. Lapointe, Turcot, Chartrand, Elie, Weldon, Barbeau, Larivière, Dubeau, Giroux, Ward, Hushion, Mayrand, N. Lapointe, Denis, Vandellac, Rubenstein.

Qu'une Commission spéciale intitulée "Commission des Affaires Publiques" soit nommée pour s'enquérir de tous faits, matières et questions se rapportant au département en loi, département des Reclamations, département du Greffier de la Cité, Publicité et Impressions, Bibliothèque Municipale, afin de faire au Bureau des Commissaires des suggestions ou recommandations pour la bonne gouverne de ces départements et de la cité en général.

Cette Commission devant se composer comme suit: M. l'échevin O'Connell, président; MM. les échevins L. A. Lapointe, Turcot, Chartrand, Elie, Weldon, Barbeau, Larivière, Dubeau, Giroux, Ward, Hushion, Mayrand, N. Lapointe, Denis, Vandellac, Rubenstein.

Qu'une Commission spéciale intitulée "Commission des Finances" soit nommée pour s'enquérir de tous faits, matières et questions se rapportant au département du Contrôleur, département du Trésorier, département du Revenu et de Perception, département des Estimateurs, département des Licences, département des Achats et des Ventes, afin de faire au Bureau des Commissaires des suggestions et recommandations pour la bonne gouverne de ces départements et de la Cité en général.

Cette Commission devant se composer comme suit: M. l'échevin Ménard, président; MM. les échevins Giroux, Turcot, Ward, Therrien, Elie, Bastien.

Qu'une Commission spéciale intitulée "Commission pour la Santé Publique" soit nommée pour s'enquérir de tous faits, matières et questions se rapportant au département de l'Hygiène, département de la Cour du Recorder, département de la Police, département des Incendies, département de l'Assistance Municipale, afin de faire au Bureau des Commissaires des suggestions et recommandations pour la bonne gouverne de ces départements et de la cité en général.

Cette Commission devant se composer comme suit: M. l'échevin Létourneau, président; MM. les échevins Dubois, Dubeau, Denis, Blumenthal, Saint-Pierre, Loranger, Vandellac, Barbeau.

Qu'une Commission spéciale intitulée "Commission des Travaux Publics" soit nommée pour s'enquérir de tous faits, matières et questions se rapportant au département des Parcs, département des Marchés, département de l'Hôtel de Ville, et des Bâtiments Municipales, département de l'Incinération, département du Nettoyage des rues, afin de faire au Bureau des Commissaires des suggestions et recommandations pour la bonne gouverne de ces départements et de la cité en général.

Cette Commission devant se composer comme suit: M. l'échevin Saint-Pierre, président; MM. les échevins Barbeau, Vandellac, Rochon, Elie, Houllé, Dubeau.

MM. Boyd, McDonald et Ward s'opposant à la formation de ces commissions dont ils ne voient pas la nécessité. M. McDonald surtout prononce un discours qui donne une idée de sa singulière verdure, car il a 74 ans. M. McDonald prétend que si les commissaires laissent former ces commissions, ils creusent leur tombe. L'amendement de M. Boyd était très large. Il demandait simplement que la création de ces commissions soit ajournée afin que l'on entende la-dessus l'opinion du bureau légal de ville, mais il a été rejeté sur la division suivante:

Pour les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Boyd, Bastien, Macdonald, Blumenthal, Houllé, Rubenstein, Weldon et Hushion. Contre: Les échevins Létourneau, Mayrand, Turcot, Giroux, Larivière, Ménard, Vandellac, Loranger, Dubeau, Therrien, Denis, Chartrand, Saint-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne. On vota ensuite sur la résolution, qui fut adoptée par vingt voix contre onze, l'échevin L. A. Lapointe votant pour. On présente, après plusieurs résolutions importantes, entre autres la suivante, de M. l'échevin L. N. Lapointe, appuyé par M. Létourneau: "Le Bureau des Commissaires est prié d'étudier la question de l'éclaircissement de la rue Notre-Dame de la rue L'Église à la rue Awater, ainsi que la question de l'achat du système d'aqueduc de la compagnie Montreal Water and Power et de faire rapport au Conseil dans le plus court délai possible". La séance du conseil terminée, a lieu une réception. Le maire et la

Le maire reçoit les hommages d'une foule d'ouvriers, dans l'antichambre du conseil.

Il est à noter que M. Lavallée, le maire sortant n'a pas paru à l'inauguration d'hier, et ne s'était pas fait représenter.

DE L'OUVRAGE EN VOILA!

Le conseil municipal a adopté hier, sans discussion le rapport des commissaires relativement aux pavages permanents. La dépense prévue est de près de trois millions de dollars. Dans quelque cas la qualité des pavages a été changée mais les différences ne sont pas sensibles.

Cela permettra au maire Martin de donner de l'emploi à un grand nombre d'employés de plus.

Cependant, M. Janin ne pourra faire commencer les travaux avant la semaine.

L'encroisement est tel aux chantiers de la ville où les ouvriers sont mieux payés que partout ailleurs que les contremaîtres ont dû en plusieurs cas requérir l'aide de la police.

L. D.

AU CONSEIL DE MAISONNEUVE

LE BOULEVARD PIE IX SERA CONSTRUIT INCESSAMMENT. — UNE ASSEMBLEE IMPORTANTE AURA LIEU LUNDI A CE SUJET.

Le conseil de Maisonneuve, à sa réunion d'hier, a décidé de procéder le plus tôt possible à l'ouverture du Boulevard Pie IX au nord de Rosemont jusqu'à la Rivière-des-Prairies. A ce sujet, une lettre de convocation a été adressée aux représentants des municipalités intéressées; aux propriétaires d'immeubles dont l'expropriation est indispensable. Ces derniers se réuniront lundi après-midi dans la salle du conseil où les derniers arrangements ayant trait aux travaux et aux expropriations seront décidés. Le boulevard Pie IX aura une largeur de 100 pieds et coupera l'île de Montréal en deux, partant du fleuve et allant aboutir à la Rivière-des-Prairies. Ces travaux nécessiteront l'emploi d'un grand nombre d'ouvriers.

Le conseil a reçu hier une délégation du club ouvrier de Maisonneuve. Il y a quelques semaines, en effet, ce dernier avait envoyé au maire une lettre demandant de fixer l'échelle des salaires des ouvriers. Les échevins se sont rendus à leur demande en fixant à \$22.25 par jour le salaire des ouvriers compétents. En plus, les entrepreneurs devront employer 85 pour cent de la main-d'œuvre parmi les habitants de Maisonneuve.

A la demande de l'échevin A. Sicard, secondé par M. Ephrem Lemay, les travaux de terrassement sur la première Avenue, de la rue Notre-Dame au fleuve, seront commencés incessamment. Le surintendant de la voirie a reçu des ordres à ce effet.

Pour faire suite à la fondation de la "Goutte de lait" et combattre la mortalité infantile, le maire Michaud a autorisé le conseil légal de la ville à adresser à la Commission des chemins de fer, une requête afin de forcer les compagnies à se servir de wagons réfrigérateurs pour le transport du lait. En outre, les gares devront avoir des magasins spéciaux afin d'emmagasiner le lait pendant les chaleurs.

Le conseil a accordé un transfert de licence de J. A. Gagnon pour la vente des boissons en gros à Dame F. Roussel, au No 4 de la quatrième Avenue.

Etaient présents à l'assemblée d'hier, le maire Michaud et les échevins O. Dufresne, Ephrem Lemay, Arthur Sicard, Albéric Lemay et Robert Fraser.

SOCIETE DES GENS DE LETTRES DE MONTREAL

SEANCE DU 19 AVRIL, 1914

L'ordre du jour de cette séance fut bien rempli comme suit:

1. Par Madame S. Mayrand, Biographe de Françoise de son vrai nom Dlle Robertine Barry, son amie regrettée. C'est une appréciation délicate et impartiale de cette femme de lettres au point de vue des qualités du cœur comme de sa belle intelligence.

2. Par M. Henri Emery: "La Vie Champêtre". C'est une jolie description de beaux printaniers de nos campagnes et un appel patriotique à nos populations rurales pour ne pas désertir le patrimoine national en venant encombrer nos villes, au détriment de l'agriculture et de la Patrie Canadienne.

3. Par le Dr Magdelger Mercier: "La Foi dans l'Amour". C'est le récit romanesque d'un jeune homme qui ayant perdu la foi chrétienne au début de sa carrière dans le monde, la retrouve en épousant une jeune fille intelligente, pieuse et fervente.

4. Par M. H. Thibault: "Les Vagabonds du Monde". Poésie lyrique. Par le même: un joli envoi poétique à l'occasion du récent mariage du secrétaire de cette société, qui le remercie pour sa délicate attention.

5. Par M. J. Sainte-Marie: "Hommage à la Patrie" et "Exploit historique du Fort de Sorel". Deux jolies poésies.

6. Sonnet offert à M. le chanoine Desgranges par M. Z. Mayrand. — Communiqué.

EMPOISONNEMENT MYSTERIEUX

(De notre correspondant) Hull, 22. — Une nouvelle sensation vient de se produire dans notre ville à la nouvelle que le shérif Wright avait empêché hier, l'inhumation du cadavre de Mme Anselme Lévesque, morte dans des circonstances mystérieuses. Il paraît que la femme serait morte d'empoisonnement de sang, causé par des emplâtres d'arsenic que lui aurait appliqués une voisine, pour une plaie vive que la déjunte portait.

LE CONSEIL D'OUTREMONT

SUR LE RAPPORT DE L'INGENIEUR DE LA VILLE, LE CONSEIL ADOPTE LA SOUMISSION LA PLUS ELEVEE POUR L'INSTALLATION DE L'ECLAIRAGE.

A l'assemblée du conseil d'Outremont, hier soir, on a donné le contrat pour les lampadaires nouveaux. D'après le rapport d'étude du docteur L. A. Herdt, ingénieur-électricien, le conseil a choisi la plus haute des deux soumissions sur la table, et la compagnie W. Hamilton, de Peterboro devra donner à Outremont sa nouvelle installation d'éclairage. Elle fournira d'abord 12 gros lampadaires, à raison de \$57.50 chacun, puis 375 plus petits à \$36.50 le lampadaire. Le coût total de l'installation sera de \$20,875.

Les religieux des Saints Noms de Jésus et de Marie, ont adressé une requête au conseil lui demandant de réduire de \$1,600 la somme des charges de taxes, dues par cette communauté à la ville. Les religieux alléguent que ce chiffre représente les taxes imposées sur leur propriété avant qu'elle ne fût mise en vente.

Les conseillers Munro et Stuart se sont fortement opposés à cette requête et ont déclaré que cette propriété des religieux avait profité des améliorations faites par la ville, qui ne peut faire de cadeau à personne.

Le maire Beaubien et le conseiller Corbin sont en faveur de la requête et ont demandé qu'elle soit soumise à l'avocat de la ville qui donnera son opinion.

Les religieux prétendent que le pouvoir d'imposer des taxes se considère au moment où les dites taxes sont imposées. Or quand le rôle d'évaluation de 1912 a été fait, la communauté ne songeait nullement à vendre sa propriété. Elle était en instance auprès de la législature pour obtenir la permission d'ériger une maison-mère et un noviciat sur ces immeubles. De là son refus de payer les taxes de cette année ainsi que des années suivantes.

Les religieux ont envoyé cette requête par l'intermédiaire de leurs avocats, MM. Lamothe et Saint-Jacques.

Le conseil a reçu une invitation pour assister au congrès de la société "National City Planning", qui aura lieu à Toronto le mois prochain. Cette association travaille pour l'amélioration des villes canadiennes et il est probable que plusieurs conseillers se rendront à Toronto dans l'intérêt de la ville.

Vu l'absence du président du comité des chemins, le programme des travaux de voirie pour 1914, préparé par M. Duchastel, ingénieur en chef, n'a pas été présenté. On en fera l'étude à une assemblée prochaine.

Quelques citoyens ont présenté une requête pour faire amender le règlement de construction, dans la rue Bloomfield, entre les rues Saint-Vincent, Laurier et du conseil a promis d'étudier la question.

PETIT CARNET

MARIAGE LACROIX-DUROCHER

Lundi matin, à la chapelle privée de la paroisse de Lachine, avait lieu le mariage de M. Damase Durocher et de Mlle Rosa Lacroix. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Keiffer. Après la cérémonie, il y eut réception chez Mme Lacroix, puis les nouveaux époux partirent pour visiter leur famille à Hawkesbury et les places environnantes.

Mlle Lacroix était accompagnée de son frère M. J. P. Lacroix, de Montréal, de M. Durocher et de M. J. Piché de Hawkesbury, Ont.

TURCOTTE-DESROSIERS

Le mariage de Mlle Florette Turcotte, fille de M. Alphonse Turcotte, et M. Aimé Desrosiers, fils du Dr A. Desrosiers, aura lieu le lundi 4 mai, en la chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame, à 7 h. 30 a.m.

LA CAMPAGNE DE M. GABOURY

On constatera dans une autre partie de notre journal, que M. A. Gaboury, surintendant de la Compagnie des Travaux de Montréal, vient d'ajouter un autre item à la campagne qu'il a entreprise pour la sécurité des gens et de la propriété. M. Gaboury demande aux propriétaires de voitures de placer une lumière rouge à l'arrière de leurs véhicules, tout comme il s'en trouve aux automobiles. L'idée du surintendant de la Compagnie est excellente. Il la lance à la veille des dégellements, c'est-à-dire à une époque de l'année où la circulation est le plus encombrée dans nos rues. Ceux qui entreprennent le transport des mobiliers travaillent jour et nuit du 1er au 3 de mai. Par les soirées sombres, dans quelques-unes de nos rues les moins éclairées, les lourdes voitures surtout deviennent un danger. Aussi la lumière rouge sera-t-elle un signal qui empêchera les conducteurs de voitures d'être les victimes d'accidents qu'ils payent souvent très cher.

DEUX TRAINS POUR LA COTE DU PACIFIQUE

Le service de trains du matin de Montréal à Winnipeg commencera le 27 avril. A partir de cette date le train partira à 9:45 a.m. tous les jours. Le convoi se composera de wagons de première classe, de wagons-lits touristes, wagon-buffet, etc.

Le train du soir comprenant wagons à compartiments, wagons-lits touristes et wagon-buffet, partira tous les jours à 9 h. 30 a.m., se rendant jusqu'à la côte du Pacifique.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Systems Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Molers Barber College, 62D. Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

ELECTROLIERS Electroliers pour 8 appartements de \$10 en montant. Poèles à gaz de \$2 en montant. Fixtures électriques et poèles à gaz pour tous les goûts. Charette & Frère, 414 Ontario Est. Tél. Est 721.

EMPLOI DEMANDE. Jeune homme, 24 ans, expérience de huit années dans travail de bureau, demande position, secrétaire ou assistant comptable; prendrait charge de correspondance. Très bonnes références. Boîte 104 "Le Devoir".

EMPLOI DEMANDE. Jeune homme marié demande position comme assistant comptable et peut aussi établir un système de prix coûtant pour maison de gros, bonnes références. Ecrire, Casier 29, "Le Devoir".

EMPLOI DEMANDE. Un horloger bijoutier de 4 années d'expérience, pouvant fournir les meilleures références, demande emploi. S'adresser par lettre à Casier 36 "Le Devoir". 92-3

PHARMACIEN Emploi demandé. Apprenti pharmacien, un an d'expérience, très bonnes références, parlant l'anglais et le français demande position. Adressez à E. T., 289 Avenue Lasalle, Maisonneuve.

A LOUER. Chance exceptionnelle pour une personne connaissant tant soit peu l'élevage de volailles: Un grand terrain à louer en ville, 50 par 115, poulailler 70 x 15, écuries, maison 6 pièces, très propre (avec bail de 8 ans, \$10 par mois). Avec 200 à 300 volailles on peut réaliser de \$1,200 à \$1,500 par année. Prix, \$800; conditions, \$400 comptant, balance \$10 par mois. S'adresser Jean Castelli, rue Sainte-Catherine, édifice La Patrie.

A LOUER. Logement très chaud et propre, 4 appartements et chambre de bain. Deuxième étage. Rue Chausseé 612. Loyer \$13.00. S'adresser à Louis Bouvier, 582A ave Papineau. Tél. St-Louis 1439.

BUREAUX A LOUER. Edifice Wilson 17 cote PLAGE D'ARMES. Belle suite de 4 chambres avec toilettes séparées, valet et service complet. S'adresser sur les lieux à Jos. C. Bauchamp, gérant de la succession Wilson.

LOGEMENT A LOUER. Coin Boileau et Montbrassé-5 pièces, chambre de bain, \$10.00 par mois. S'adresser à J. P. Thériault, 1810 Sainte-Catherine Est. Tél. Lasalle 1312.

RESIDENCE D'ETE. A louer ou à vendre à la Pointe de la Rivière-du-Loup, beau cottage meublé, garage, écurie et 30,000 pieds de terrain. Confort d'une maison de ville. H. Audette, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal. Main 3828 ou Lasalle 678.

RESIDENCE D'ETE A LOUER. Pointe-aux-Trembles, maison meublée de 5 pièces, située sur le bord du fleuve, avec droit de grève. Garage. Endroit idéal pour le yacht. S'adresser, 121 rue du Couvent. Tél. Westmount 1301.

A VENDRE OU A LOUER. A Old Orchard Beach, sur le bord de la mer, à six minutes de marche de la gare, grande villa avec véranda dix pieds de largeur, construite en 1913, salon, salle à manger, cuisine, six chambres à coucher, chambre de bain, eau chaude et eau froide, grand cave avec buanderie et cabinets de bain, lumière électrique, moustiquaires en cuivre pour portes et châssis, ameublement complet y compris piano, terrain 50 pieds de front par 140 de profondeur. Adressez, F. F. Beauregard, Biddford Maine.

PROPRIETE A VENDRE. Des Erables, 760-774, huit logements, 80 pieds de façade, brique solide, grandes caves, loyer \$1,400. Prix: \$14,800. Offre à débattre. Alphon. Coallier, 1197 Messier. Saint-Louis 3477.

RESIDENCE D'ETE A VENDRE. Station Saint-Hilaire—Grande maison — 9 appartements, soage en pierre, avec extension. Aqueduc. Bain. Ecurie. Garage. Terrain 150 x 150. On achète le tout pour \$4,800. Conditions faciles. E. H. Montpérit, 457, Greene, West. 545.

TERRAINS A VENDRE. Trois beaux terrains de 25 x 95, situés rue Davaar, tout près du Chemin Sainte-Catherine. Une chance d'ici au 15 mai.

Aussi de magnifiques terrains situés à la source de Viauville, prêts pour la construction, eau et canaux d'égouts posés, aux termes faciles de 10% comptant, balance à 5 ans. S'adresser à Alphonse Prieur, 2176 Boulevard Saint-Laurent. Phone: Saint-Louis 2529.

VIEUX LIVRES RARES A VENDRE. L'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'empire par Constantin, avec une illustration à chaque volume; contenant l'Histoire de la République Romaine depuis l'an de Rome 1 jusqu'à 410, en 16 volumes. Aussi l'Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, de l'an 600 avant J.-C. à l'an 420 de J.-C., en 15 volumes. Tous en parfait ordre. S'adresser à 681 avenue Papineau.

ARGENT A PLACER. Achat d'hypothèques. S'adresser à Z. Mayrand, N.P., 1131 rue Saint-Denis. Téléphone Saint-Louis 1120.

SERRURES. Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs allez au No 182 rue Sanguinet.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS BOURBONNIERE, F.-J., C.R., av. av. 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY LL.B. Avocat et Procureur Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques. Chambre 444.—Montréal.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE & TESSIER, avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Camille Tessier, LL.B.

ANATOLE VANIER, B.A., LL.B. AVOCAT. Résidence: 180, Jeanne-Mance. Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B. A., LL.L. AVOCAT. 97, rue Saint-Jacques.—Chambre 70. Tél. Main 2632.

NOTAIRES GIROUX, LUCIEN, notaire, édifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

CONSTRUCTION. Nous avons un plan par lequel, en ajoutant 2 p.c. par année à votre loyer actuel, vous pouvez payer votre maison en à peu près seize ans, taxes assurance et intérêts compris. Nos Contrats de Construction sont payables à raison de \$100 par mois. Informations sur demande. Industrial Trust. Power Building.

HOTELS L'Hotel des Voyageurs LE ROYAL GEORGE 9 et 11 rue Desjardins, (en face de l'Hotel de Ville), Québec, Chambres \$1.00 à \$2.00. Plans européens et américains. J. O. OCTEAU, Prop.

HOTEL RIENDEAU Le Rendez-vous des Canadiens-Français 58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

VICTORIA HOTEL Québec H. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN No 162 St-Denis MONTREAL Nos dents sont très belles. Naturelles. Satisfaction garantie.

OXYGENE Chimiquement Pur pour Usage Médical, Pneumonie, Broncho-pneumonie, Dyspnée, Syncope, Crises Asphyxiques. Livré en cylindre avec inhalateur. Pharmacie Laurence, coin des rues Saint-Denis et Ontario. Tél. E. 1507.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement au temps qu'il sera indiqué. 364 rue Université, Montréal.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Canada. PORT NELSON, MAN. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, marquées par l'entorse "Soumissions pour l'acquisition" ou "Soumission pour livraison de fer", seront reçues par le sousigné jusqu'à la 10ème heure mardi, le 5 mai 1914, pour les fournitures susdites à être livrées à Halifax, N. E., à la quantité et au temps qu'il sera indiqué. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour la quantité totale requise, et pour telle portion d'elle qu'il leur conviendra. On pourra obtenir des détails de la soumission et des renseignements complets de l'Agent acheteur du Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, à et après cette date.

Des chèques de banque acceptés pour les sommes de \$1000.00 et de \$500.00 respectivement, faits payables à l'ordre du Ministre des Chemins de Fer et Canaux devront accompagner chaque soumission, lesquelles sommes seront confisquées si la partie soumissionnaire refuse de remplir le contrat à elle accordé pour la livraison de l'importé, lesquelles des marchandises, ou si elle ne réussit pas, d'une façon ou d'une autre, à remplir convenablement le contrat. Le chèque ainsi envoyé sera remis à chacun des soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées. On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions. Par ordre, L. K. JONES, Ass. Député Ministre et Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 20 avril 1914. Les journaux publiant cet avis sans l'autorisation du Département ne seront pas payés pour le faire.—59816.

MEDECINS DR. M. LEMOYNE 257 SHEPPARD EST (Près Saint-Denis) Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4559

Diplômé en hygiène Pub. Dr. J. N. CHASSE. SPECIALITE: Voies urinaires, maladies de la peau. Brosses 12 à 2 p. m., 4 à 5 p. m. Tél. Saint-Louis, 4826, 1338 Ave. Delormier, coin Mont-Royal.

EST 4731 Docteur A. DESJARDINS Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 523 Saint-Denis, (en face du carré Saint-Louis).

DENTISTES TEL. EST

FAITS-MONTREAL
LES ENFANTS RECLAMENT

UNE DELEGATION DE BAMBINS CHEZ LE CHEF CAMPEAU APRENDRE QUE LE CHAMP-DE-MARS EST INTERDIT A LEURS EBATS.
QUELLE EST CETTE FEMME? — UN AMI A LA MAIN LOURDE. — TUE PAR L'ACIDE PHENIQUE. — ACCIDENT D'AUTO. — NOTES DIVERSES.

Six bambins, âgés d'une dizaine d'années, se sont présentés, hier après-midi, au bureau du chef Campeau, pour lui demander si l'agent qui les avait empêchés de jouer au "foot ball" sur le Champ-de-Mars, n'avait pas outrepassé ses droits.
Le chef dépendit que la ville ne pouvait permettre que le "foot ball", la crosse, le base-ball ou tout autre jeu du même genre, fussent joués sur le Champ-de-Mars, parce que c'était une place publique.

INCONNUE A L'HOPITAL
Une femme bien mise a été trouvée, hier soir, inconsciente au coin de l'avenue du Parc et de la rue Milton.

Un jeune homme héla une voiture, et fit transporter la malade à l'hôpital Victoria. Les médecins ne savent pas encore de quelle maladie souffrait cette femme.

Sur elle aucun papier ne fut trouvé qui put établir son identité.
A COUP DE BOUTEILLE
Rose Duplessis, 14 ans, a été blessée d'un coup de bouteille, par un ami, vers 11 heures, hier matin, au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. La blessée fut pansée à l'hôpital Notre-Dame et retourna chez elle.

SON ETAT S'AMELIORE
Mlle Santalo Musso, blessée à coups de rasoir par un ami, a pris un mieux considérable.

Francisco Cirolta, le prétendu assassinant est encore au large.

SUICIDE OU ACCIDENT
Arthur McLaughlin, 21 ans, 314 Saint-Philippe, a été trouvé mort dans son lit. McLaughlin avait absorbé une forte dose d'acide phénique. Le coroner tiendra une enquête aujourd'hui.

— Mme Allan Bich, 50 ans, 29 rue Kent, aussi pour avoir prise de l'acide phénique, est dans un état critique à l'hôpital Victoria.

FRAPPE PAR UNE AUTOMOBILE
M. Edmond Lamoureux, âgé de 17 ans, 423 rue Mont-Royal, a été frappé par une automobile, hier vers 3 h. 15 p.m., à l'angle des rues Sherbrooke et Papineau. Il a été fortement blessé à la tête et au visage, mais à l'hôpital Notre-Dame, où il a été transporté, aussitôt, les médecins déclarent qu'il n'est point en danger de mort.

LE CADAVRE D'UN BIGAME
Le cadavre de George Wentzel, cet Allemand américain qui se suicida il y a quelques semaines, a sa pension, 14 avenue Desjardins, après qu'une accusation de bigamie eut été portée contre lui par sa femme qui habite la Floride, a été retrouvé hier par la Floride.

La jeune femme avec laquelle Wentzel vivait ici, ayant voulu accompagner le corps du malheureux jusqu'aux Etats-Unis en fit empêcher par les agents d'immigration du gouvernement américain Elle devra rester au Canada.

INCENDIE A LACHINE
Le feu a causé des dégâts au montant de \$1,000 aux usines de l'aque-duc de Lachine hier après-midi.

Les pompiers locaux, conduits par le chef Robert éteignirent les flammes. Les dommages sont compensés par des assurances.

LA FETE DES BERCEAUX

SOIREE D'HER.—CE SOIR, GRAND SOIREE DE GALA. — M. LUCIEN BOYER ET Mlle HAMEL CHANTERONT.

La soirée d'hier à la Fête des Berceaux a été splendide. La foule a semblé plus nombreuse encore que les jours précédents, et la gaieté rayonnait sur tous les visages. C'est qu'on ressent un véritable bonheur, toujours, à faire la charité. Il est à espérer que ceux qui n'ont pu encore se rendre au musée de l'École des Hautes Etudes Commerciales, le feront d'ici la fin de la semaine. Ils y passeront de très agréables moments.

Ce soir grande soirée de gala. M. Lucien Boyer chantera ses plus belles chansons, ainsi que Mlle Hamel. L'éclat de ces deux artistes canadiens-français, n'est pas à faire, surtout pour ceux qui ont le plaisir de les applaudir samedi dernier à la salle du Monument National. Comme la soirée d'aujourd'hui promet d'être la plus belle, l'entrée sera de 25 centimes au lieu de 10.

Il y aura en outre un concert organisé par l'Association des Employés de Manufactures de la Fédération Nationale. On peut se procurer ses billets à la chambre 14, Monument National.

Pour demain après-midi, de 2h. 30 à 3h. 30, Mlle Marion a organisé pour les enfants pauvres un goûter qui leur sera offert tout à fait gratuitement.

Il y aura aussi un euehre qui commencera à 2h. 30, et un thé à 5 heures.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le Conseil de cette importante institution tient sa séance régulière hier après-midi. Plusieurs rapports intéressants concernant le Congrès à Paris, l'établissement d'une Chambre de Commerce italienne et la question du Canal de la Baie Georgienne.

AJOURNEMENT SINE DIE

Hier après-midi le Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal a tenu son assemblée hebdomadaire. M. Adélar Fortier président, ayant à ses côtés MM. S. D. Jobert et Frank Pauzé, les deux vice-présidents.
Après lecture des minutes de la dernière assemblée et celle de la correspondance reçue pendant la semaine, M. A. P. Frigon communiqua un rapport de la commission spéciale du canal de la Baie Georgienne. Nous publions ce rapport un peu plus loin.

AU CONGRES DE PARIS
Invité à faire le choix des délégués qui représenteront la Chambre de Commerce du district de Montréal au VIème congrès international des Chambres de Commerce qui sera tenu à Paris le 8 juin prochain, le comité des présidents recommande les noms de l'hon. N. Péroudeau et de MM. C. H. Catelli, A. V. Roy, Albert P. Frigon et Joseph Fortier, comme délégués de la Chambre à ces grandes assises des associations commerciales industrielles du monde entier, qui auront lieu à Paris, le 8 juin prochain.

CHAMBRE DE COMMERCE ITALIENNE
Il y a quelque temps on a prié la Chambre de Commerce de Montréal d'émettre son opinion sur le projet d'établir une Chambre de Commerce italienne à Montréal. La Chambre déclare qu'elle est en faveur du projet dont la réalisation assurera un plus grand développement des relations commerciales entre le Canada et l'Italie.

SEANCE SUSPENDUE
Sur proposition de M. Joseph Filatrault, secondé par M. Ludger Gravel, l'exécutif de la Chambre de Commerce a résolu de suspendre ses séances jusqu'à nouvel ordre.

Aux cours de cette vacance, les comités spéciaux pourront toujours être convoqués d'urgence par le président, mais il n'y aura pas d'assemblée régulière.

Le président de la Chambre, M. Adélar Fortier, et plusieurs membres en vue, vont entreprendre incessamment une campagne de recrutement.

La Chambre de Commerce étant devenue une société qui s'impose à quiconque s'intéresse au commerce, il n'y a pas de doute que, avec l'aide de leur conseil, ces messieurs auront un succès digne de leur travail.

RAPPORT DE LA COMMISSION SPECIALE DU CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE.
Au nom de la Commission spéciale du canal de la Baie Georgienne, il me fait plaisir de faire rapport au conseil que la Chambre a réussi à conduire à Ottawa, le 15 avril courant, la délégation la plus nombreuse et la plus représentative qui se soit jamais vue dans la capitale. Votre commission désire remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à ce succès.

LA LOI DES LICENCES

M. BEAUDRY EN EXPLIQUE LE FONCTIONNEMENT APRES LE PREMIER MAI PROCHAIN. — REUNION DES MARCHANDS-DETAILLERS, SECTION DES EPICIERS.

La section des épiciers, de l'Association des Marchands-Détailiers, s'est réunie hier sous la présidence de M. G. A. Archambault, aux bureaux de l'Association, 80 rue Saint-Denis. L'assemblée a été des plus nombreuses.

On a d'abord parlé de la fermeture à bonne heure. Les membres de l'Association tiennent à ce que les règlements soient respectés sans favoritisme pour personne. La police devrait se faire plus vigilante.

On a aussi parlé du pique-nique annuel des épiciers, qui aura lieu en juillet. Un comité spécial a été formé pour s'occuper de l'organisation de la fête.

M. J.-A. Beaudry a ensuite expliqué dans tous ses détails la nouvelle loi Mackenzie concernant les épiciers licenciés. Le 1er mai prochain, un certain nombre de licences seront supprimées en vertu de cette loi. Et dorénavant, les épiciers licenciés ne pourront ouvrir leurs portes qu'à 7 heures et demi du matin.

Un autre règlement nouveau et très important, c'est qu'aucune commande de liqueurs ne pourra être délivrée dans un quartier prohibé, lorsque ces liqueurs devront être livrés.

M. Beaudry a fait connaître les autres clauses de la nouvelle loi, et en a profité pour donner des conseils pratiques à tous les épiciers détenteurs de licences pour la vente de liqueurs spiritueux.

—Vite, ma chérie, M. Jules est là et vient de demander la main. — Oh! quel ennui, maman! Justement, vite de laisser tomber l'encrier dessus!

LE PRETENDU COMLOT

Londres, 23. — M. Bonar Law a réitéré hier, aux applaudissements de toute opposition, sa demande d'une enquête judiciaire, dans l'affaire Paget.

M. Asquith s'est contenté de répondre: —J'ai fait l'enquête et j'ai obtenu du commandant en chef, le Sir A. Paget, ce que j'ai déjà dit: Réponse à M. Asquith, c'est de laisser tomber l'encrier dessus!

Aux Abonnés du Téléphone — Un Dernier Mt.

Un grand nombre d'abonnés du téléphone qui déménageront le ou vers le 1er. Mai ne nous ont pas encore envoyé leur ordre de déménager leurs téléphones. Pour éviter des déceptions et des délais, remplissez "l'Ordre pour déménager le Téléphone" qui se trouve à la fin de votre Livre d'Adresses du Téléphone, et envoyez-le sans délai à

La Compagnie Canadienne de Téléphone Bell

R. F. JONES, Gérant.

L'INCIDENT DE CURRAGH

SIR ARTHUR PAGET PREND TOUTE LA RESPONSABILITE DES GARANTIES DONNEES ANX OFFICIERS DE L'ARMEE ET QUE LE MINISTERE A DESAVOUEES.

Londres, 23. — Le général sir Arthur Paget, dans la publication ad hoc des Livres Blancs parus hier soir sur les récents événements qui se sont passés en Irlande, déclare qu'il accepte toute la responsabilité du malentendu causé par sa déclaration aux officiers de Curragh.

Le gouvernement lui avait donné l'ordre de faire certains changements préventifs, dit-il, dans sa déclaration au col. Seely. Il croyait que sir Arthur Paget saisirait la nature de ces changements et qu'ils seraient faits sans résistance. Le général explique qu'il ne partageait pas cette opinion et que ces changements, pensait-il, créeraient probablement une opposition et occasionneraient éventuellement, dans un avenir rapproché, des mesures actives contre les corps organisés de la force volontaire de l'Ulster sous leurs chefs responsables.

Il déclare qu'il a dit aux officiers réunis à la conférence de Dublin qu'il avait consulté le Département de la guerre et qu'il s'était efforcé d'obtenir des concessions pour les officiers qui se ressentiraient beaucoup de cet état de choses.

Tout ce qu'il a pu obtenir du col. Seely, à la dernière heure et par l'entremise de sir John French, c'est que les officiers actuellement domiciliés dans l'Ulster seraient exemptés de prendre part à toute opération qui pourrait avoir lieu. "On leur permettrait de disparaître", dit le Département de la Guerre. Les troubles finis, ils pourront réintégrer leurs postes sans que ceux-ci aient eu à souffrir de leur départ.

"A une question qu'on me posa, dit en terminant sir A. Paget, j'ai répondu que les autres officiers qui ne seraient pas prêts à remplir leur devoir pour des raisons de conscience ou autres seraient congédiés sur-le-champ.

LES ALLEMANDS EN CHINE

LES MOYENS DE PENETRATION D'UN PEUPLE ACTIF ET COMMERCIANT.

La Revue de l'Office impérial d'hygiène publie en un récent numéro d'intéressants renseignements sur l'école allemande de médecine créée depuis cinq ans à Changhaï. Elle est divisée en une école de langues, une école de mécanique, une clinique préparatoire et une clinique. On construit de nouveaux bâtiments afin de pouvoir en loger 340. Le corps enseignant se compose de 12 professeurs européens et de 3 professeurs chinois. Le nombre des malades traités à l'école a été de 4,830. L'école se trouve placée sous la surveillance du consul général allemand de Changhaï.

Les écoles allemandes créées un peu partout constituent des foyers de culture germanique. Ces écoles méritent une attention spéciale. Elles n'ont pas seulement pour but de propager la langue allemande et de faire connaître la civilisation allemande dans les pays lointains qui ne connaissent, il y a quelques années encore, que l'enseignement des missionnaires français, anglais et américains. Elles ont pour objet de préparer un terrain favorable à l'extension de l'industrie nationale. Les médecins chinois, après avoir passé par l'école de médecine de Changhaï, lorsqu'ils partiront pour l'intérieur de la Chine, seront tous des assidus des établissements pharmaceutiques allemands. Dans les écoles allemandes, en effet, on leur aura enseigné à se servir des médicaments allemands et des instruments de chirurgie allemands. Conséquent ou non, ils deviendront "des voyageurs" pour le compte des grandes usines de produits chimiques du Rhin et de Westphalie. Ce que l'Allemagne prétend de faire pour la Chine a déjà été réalisé depuis bien des années au Japon où tous les médecins "vont" allemand. Le succès des importations chimiques au Japon fut même assez grand pour alarmer ce peuple oriental toujours soucieux de se suffire à lui-même. Des usines de produits chimiques ont été, il y a quelque temps, établies au Japon afin d'arrêter les importations allemandes.

LE REFUGE PROTESTANT

A sa réunion annuelle hier, le Refuge Protestant a décidé de faire des améliorations à l'édifice qu'il occupe de façon à pouvoir, l'hiver prochain, donner l'hospitalité à ceux qui lui demanderont.

En effet, dans le cours de l'année qui vient de se terminer, le nombre de cas dont le refuge a eu à s'occuper est de 60 p. c. plus élevé que les années passées.

On s'attend à ce que l'édifice coûtera \$25,000 et désormais les vêtements de tous ceux qui trouveront un abri au refuge, seront nettoyés et désinfectés dès leur entrée au refuge.

M. A. C. Hutchison a été réélu président et le docteur J. W. A. Hickson, secrétaire honoraire.

AU BOARD OF TRADE

A la réunion du Board of Trade, hier, on a effleuré quelque peu la question du changement d'administration municipale et l'invitation a été faite aux membres de surveiller les actes de nos édiles. Le conseil du Board of Trade a voté des remerciements à MM. Joseph Quintal et Wm. I. Gear qui ont représenté l'association à la délégation canadienne qui s'est rendue à Ottawa demander au gouvernement la construction du canal de la Baie Georgienne.

Le Board of Trade a décidé d'appuyer la requête de la Chambre de Commerce de la Rive Sud à l'effet d'obtenir du gouvernement une protection efficace contre les inondations.

Le secrétaire a fait rapport que le total des souscriptions prélevées parmi les membres dans le but de venir en aide aux sinistrés de Terre-Neuve s'élevait à \$1,831.

LES ECOLES SEPARÉES

L'ELECTION DE DEUX NOUVEAUX COMMISSAIRES DANS LES QUARTIERS SAINT-GEORGES ET DALHOUSIE, A OTTAWA DONNE LIEU A UNE CAMPAGNE ACTIVE.

Ottawa, 23. — La lutte pour l'élection de deux nouveaux commissaires des écoles séparées dans les quartiers Saint-Georges et Dalhousie est commencée depuis cette semaine de façon définitive. Depuis longtemps les comités des différents candidats étaient en campagne à faire les préparatifs nécessaires. Cette semaine les assemblées des candidats réuniront les électeurs qui entendront ainsi les programmes de chacun. Jusqu'à présent les candidats des Séparatistes n'ont pas encore fait connaître publiquement le leur et ils n'ont pas non plus accepté l'invitation qui leur avait été faite d'assister aux assemblées de leurs adversaires et de discuter avec eux.

Il faut bien comprendre, ce que nombre de personnes ne savent pas, que dans la lutte actuelle, il n'y a pas de candidat canadien-français pas plus que de candidats des Canadiens-français. La lutte est entre deux groupes de catholiques de langue anglaise: un groupe empêchant les améliorations nécessaires aux écoles, dans le but d'obtenir la séparation absolue des écoles séparées, l'autre groupe préchant l'union de tous les catholiques avec la liberté pour chaque groupe de suivre le mode d'enseignement qui lui convient le mieux, tel que les choses se font actuellement. Comme ce second groupe est en minorité, il demande l'appui des Canadiens-français. Ce n'est pas la lutte de caste ou de clocher de la part de ces derniers; ils comprennent tout simplement que c'est une question de vie ou de mort pour les écoles catholiques.

Les séparatistes crient au fanatisme de race et disent que les Canadiens-français veulent continuer leur oppression des catholiques de langue anglaise. Tout comme si à la commission scolaire ce n'était pas à voler en faveur des améliorations qui sont actuellement nécessaires pour faire des écoles séparées de la capitale, ce qu'elle devrait être. On s'attend à ce que le résultat de la lutte dans les deux quartiers. Des deux côtés on travaille ferme et rien ne sera épargné pour amener tous les voteurs aux polls.

"CAMPAGNE.... PRENEZ GARDE"

SAISON DES DEMENAGEMENTS
MONS. LE PROPRIETAIRE DE VOITURES. Ne nous aidez-vous pas à prévenir les accidents? Si vos voitures sont en usage durant le temps du déménagement, le SOIR, soyez PRUDENT et protégez-les en plaçant une LUMIERE ROUGE à l'arrière.

MESSIEURS LES BOUCHERS, EPICIERS et autres s'occupant de LIVRAISON, le SOIR, ne ferez-vous pas de même?

A. GABOURY, Surintendant, Cie. des Tramways de Montréal.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
MONTREAL-OTTAWA
Départ de Montréal à 8.00 a.m., 8.05 p.m., tous les jours; 9.10 a.m., 4.00 p.m., excepté le dimanche.
BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE
122 rue St-Jacques, coin St-François-Xavier, Tél. Main 6185
Hôtel Windsor, Tél. Uptown 1187, ou Gare Bonaventure, Main 5229

CANADIAN PACIFIC
DOUBLE SERVICE DE TRAINS
En vigueur le 27 avril
Dép. de Montréal à 9.45 a.m., et à 9.45 p.m. Wagons-lits modèles et touristes. Wagons à compartiments et wagons-buffets.
SPECIAL POUR PAQUEBOT
Dép. de Windsor à 12.00 (midi).
Vendredi, 24 avril
Raccorde avec le S.S. Atlantik qui part de Halifax le 25 avril.
Wagons-lits modèles et de touristes, wagons-buffet et de première classe, directement aux abords du paquebot.

CANADIAN PACIFIC EMPRESSES
St-John—Liverpool
Lake Manitoba 17 mars
Halifax—Liverpool
Empress of Britain
21 mars
Empress of Ireland
4 avril
L'orchestre joue tous les jours sur les "Empress of Britain", "Empress of Ireland", "Empress of France", première et de seconde classe.
Pour renseignements quant aux tarifs et dates de départ, s'adresser à l'agence qui se trouve à l'angle de la rue Wellington, MONTREAL.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL
HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1914
20 janvier 1914.
LACHINE. — Du Bureau de Poste. Service de 5.40 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 minuit.
DE LACHINE.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-JACQUES.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-VINCENT.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-ROCH.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-PIERRE.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-ANTOINE.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-LEON.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-ALBAIN.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-AMAND.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-ARNAUD.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-BASILE.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-BENOIT.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-BONIFACE.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-BRISAY.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-CAROLINE.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-CHARLES.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-CHAMPE.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-CLAUD.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-DENIS.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-ETIENNE.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-FRANCOIS.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-GABRIEL.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-HENRI.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-JACQUES.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-JEAN.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-JOSEPH.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-LAURENT.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-LEON.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-LUC.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-MARIE.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-MATHIEU.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-MICHEL.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-NICOLAS.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-PIERRE.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-ROCH.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-SIMON.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-THERESA.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-VINCENT.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-WILFRIED.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.
SAINT-YVES.—Service de 5.30 a.m., à 8.00 a.m., 20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m., 10 min. de 4.00 p.m., à 7.30 p.m., 20 min. de 7.30 p.m., à 12.00 a.m.

PROVINCE DE QUEBEC VILLAGE DE SARAGUAY
AVIS PUBLIC
Avis public en ce qui concerne les élections du Village de Saraguay qui aura lieu le samedi, le 25ème jour d'avril courant à dix heures du matin, pour approuver le Règlement suivant:
REGLEMENT No 3.
Il est par les présentes décrété:
QUE la Municipalité emprunte du "Royal Bank of Canada" la somme de \$15,000.00, en vue d'intéresser à l'achat de terrains, à QUE la dite somme soit utilisée:
(1) à couvrir les frais d'incorporation;
(2) à acheter des terrains situés au territoire de la Ville de Cartierville, et payable le 15 avril 1914;
(3) à acheter des terrains situés à Cartierville, la somme de \$4,500.00 de la 19ème jour d'avril 1914;
(4) à acheter des terrains de Saint-Laurent la somme de \$5,000.00 de la 19ème jour de février 1915.
QUE afin de recouvrer l'intérêt sur le dit emprunt et afin de pourvoir un fonds d'amortissement pour l'extinction de cet emprunt, une taxe de 1/2 de p. c. soit par les présentes imposée sur tous les terrains taxable dans la Municipalité, devant être payés annuellement jusqu'à l'extinction de la dette.
C. STUART LE MESSURIER, Secrétaire-Trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure. — William Ambrose Luke, de la ville d'Oshawa, dans la Province d'Ontario, défendeur, contre: M. S. Beaudry, demandeur, en ce que le défendeur, en son vivant de la cité et du district de Montréal, demandant la nomination d'un curateur à la dite succession vacante, requérant. Avant y et examiné la requête du dit requérant il est par les présentes ordonné aux parents et créanciers du dit John M. Beaudry, de comparaitre devant un juge de la dite Cour Supérieure, siégeant à la Chambre 31, au Palais de Justice, en la cité de Montréal, lundi le quatorzième (4) jour de mai prochain (1914), à trois heures et demie de l'après-midi, pour donner leur avis sur le contenu de la dite requête.
Montréal, ce 20 avril 1914.
(Signé) S. BEAUDRY, J. S. B.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure. — M. Mat. Emile Lenoir, épouse commune en

ETATS-UNIS ET MEXIQUE

CARRANZA BLAME WILSON

Le chef des rebelles dit que le gouvernement américain a posé un acte d'hostilité envers le peuple mexicain en débarquant les troupes à Vera-Cruz.

O'SHAUGHNESSY N'EST PAS MORT

Carranza, chef rebelle, envoie une note de protestation au président Wilson, disant que la prise de Vera Cruz est une violation des droits souverains du Mexique.

mée de terre et de mer avait recommandé au gouvernement la restauration de l'embargo sur les armes à la frontière mexicaine et que le secrétaire Bryan s'occupait actuellement de la question.

L'OPINION D'UN VISITEUR

M. Carlos Villa, de Mexico, est passé hier dans notre ville. Il n'a aucune parenté avec le trop fameux général rebelle.

SENSATION A WASHINGTON.

Chihuahua, 23. — La première déclaration du sentiment des rebelles au sujet de la prise de Vera-Cruz et du programme américain a été télégraphiée à Washington hier.

Washington, 23. — La déclaration faite par le général Carranza, que l'occupation de Vera-Cruz était une insulte à toute la nation mexicaine, a créé un profond émoi dans les cercles politiques ici.

Washington, 23. — La déclaration faite par le général Carranza, que l'occupation de Vera-Cruz était une insulte à toute la nation mexicaine, a créé un profond émoi dans les cercles politiques ici.

Washington, 23. — La déclaration faite par le général Carranza, que l'occupation de Vera-Cruz était une insulte à toute la nation mexicaine, a créé un profond émoi dans les cercles politiques ici.

Washington, 23. — La déclaration faite par le général Carranza, que l'occupation de Vera-Cruz était une insulte à toute la nation mexicaine, a créé un profond émoi dans les cercles politiques ici.

Washington, 23. — La déclaration faite par le général Carranza, que l'occupation de Vera-Cruz était une insulte à toute la nation mexicaine, a créé un profond émoi dans les cercles politiques ici.

Washington, 23. — La déclaration faite par le général Carranza, que l'occupation de Vera-Cruz était une insulte à toute la nation mexicaine, a créé un profond émoi dans les cercles politiques ici.

Washington, 23. — La déclaration faite par le général Carranza, que l'occupation de Vera-Cruz était une insulte à toute la nation mexicaine, a créé un profond émoi dans les cercles politiques ici.

Washington, 23. — La déclaration faite par le général Carranza, que l'occupation de Vera-Cruz était une insulte à toute la nation mexicaine, a créé un profond émoi dans les cercles politiques ici.

Washington, 23. — La déclaration faite par le général Carranza, que l'occupation de Vera-Cruz était une insulte à toute la nation mexicaine, a créé un profond émoi dans les cercles politiques ici.

Washington, 23. — La déclaration faite par le général Carranza, que l'occupation de Vera-Cruz était une insulte à toute la nation mexicaine, a créé un profond émoi dans les cercles politiques ici.

Washington, 23. — La déclaration faite par le général Carranza, que l'occupation de Vera-Cruz était une insulte à toute la nation mexicaine, a créé un profond émoi dans les cercles politiques ici.

Washington, 23. — La déclaration faite par le général Carranza, que l'occupation de Vera-Cruz était une insulte à toute la nation mexicaine, a créé un profond émoi dans les cercles politiques ici.

Washington, 23. — La déclaration faite par le général Carranza, que l'occupation de Vera-Cruz était une insulte à toute la nation mexicaine, a créé un profond émoi dans les cercles politiques ici.

ont immédiatement eu une entrevue : ce message du général Carranza déclare que l'occupation de Vera-Cruz est une violation de la souveraineté nationale du Mexique, et que les Etats-Unis devraient arrêter leurs opérations et rappeler leurs troupes.

Carranza ajoute que M. Wilson aurait pu demander aux Constitutionnalistes la réparation des offenses commises par Huerta.

Cette opposition de Carranza était inattendue, et elle met les Etats-Unis en face d'hostilités possibles contre les Rebelles qui occupent le nord du Mexique.

Le secrétaire a reçu l'avis de Carranza, un peu avant minuit. Il n'a fait aucun commentaire.

Le major général Wotherspoon, nommé chef de l'état-major de l'armée, a été appelé chez M. Bryan.

M. Wilson, à l'arrivée de l'armée, était couché, on l'éveilla pour lui faire part de la situation nouvelle créée par l'attitude de Carranza.

On fera tout ce qui sera possible pour ne pas froisser les Constitutionnalistes; si ces derniers veulent absolument entrer dans le tourment, les Etats-Unis changeront leurs plans de campagne.

LES AMERICAINS A VERA-CRUZ.

Vera-Cruz, 23. — Six Américains ont été tués et environ trente autres blessés au cours du combat nécessité par la prise de Vera-Cruz.

Le vice-amiral Fletcher a établi ses quartiers généraux à l'hôtel terminal. Toute la ville est surveillée étroitement et la paix règne aujourd'hui.

L'amiral Fletcher commande les forces de terre, tandis que l'amiral Badger, commandant en chef de la flotte de l'Atlantique, est entré dans le port sur le Minnesota.

On estime à cent cinquante morts et un grand nombre de blessés, les pertes éprouvées par les Mexicains, hier. Le maître de la ville a été blessé à bord de son navire.

Les morts et les blessés à Vera-Cruz ont été ramenés sur les navires. Le major S. D. Butler, à la tête de marins s'est avancé à une distance assez considérable à l'intérieur aujourd'hui.

L'état-major de l'amiral Fletcher se compose comme suit: chef, capitaine Henry Huse; adjudant général, capitaine Stone; quartier-maître, lieutenant commandant Edw. C. Kalbfus; brigadier, Richard D. Gatewood; officier d'ordonnance, lieutenant Albert M. Cohen; aide-secrétaire, lieutenant Geo. M. Courts; aides-enseignes, Dood et Hersey; chirurgien, Middleton S. Elliott.

Un grand nombre d'étrangers ont cherché refuge, aujourd'hui, sur le navire Espérance. Le capitaine du navire allemand Ypiranga a offert à l'amiral Fletcher de recevoir à son bord, tous les réfugiés qui pourraient y prendre place.

L'amiral Fletcher a remercié, mais a déclaré, que, pour le moment, il y avait encore place sur l'Espérance. Les commerçants de Vera-Cruz ont refusé d'ouvrir leurs magasins; les restaurants sont demeurés fermés, aussi, de sorte qu'il a été presque impossible au peuple de se procurer des vivres.

A huit heures et demie, ce matin, l'amiral Fletcher donna ordre aux troupes d'occuper toute la ville. Une colonne d'infanterie de marine s'avance sur la place du marché. Une terrible fusillade les accueillit. Les Mexicains retranchés derrière les murs de pierre du collège les obligèrent à se disperser.

Le Prairie et Chester et le San Francisco ouvrirent alors une riposte terrible contre les murs du collège et les démolirent. Les marins américains reformèrent leurs rangs et s'avancèrent de nouveau.

A dix heures, les Américains s'étaient rendus maîtres des rues qui longent le port et d'une partie du côté sud de la ville.

De toutes les maisons occupées hier par les Américains a commencé un mouvement général enveloppant la ville.

Les marins, sous le commandement du lieutenant-colonel Wendel C. Neville, se sont dirigés vers le sud-ouest et vers le centre, tandis que d'autres, commandés par le lieutenant Buchanan et le lieutenant Arthur B. Keating, ont été dirigés vers la grande Plaza.

Les troupes américaines ont pris position après s'être défilées; les canons du Prairie et du Chester les protégeaient et faisaient pleuvoir leurs boulets sur les toits d'où les Mexicains duraient déloger.

Les soldats de Buchanan s'avancèrent jusqu'à dix verges de la Plaza, tandis que les autres détachements prirent position au nord et à l'ouest.

COURRIERS PROVINCIAUX

VILLE DE QUEBEC

(De notre correspondant)

UN MONUMENT A CARTIER

Québec, 23. — M. E. W. Villeneuve, président du comité du monument Cartier, était à Québec hier où il a rencontré un certain nombre de citoyens auxquels il a soumis le projet de l'érection d'un monument à Sir Georges-Etienne Cartier dans le parc Montmorency qui est le site de l'ancien parlement de Québec.

Villeneuve a aussi soumis une maquette très jolie représentant Cartier dans une position d'orateur. On propose aussi l'érection d'un monument à Cartier à Saint-Antoine de Richelieu. L'inauguration de ces deux monuments aurait lieu à la même époque que celle du monument que l'on s'est engagé à Montréal et donnerait lieu à une série de fêtes qui commencent à Québec et se terminent à Saint-Antoine de Richelieu.

LE DR FISET AUX COLIS POSTAUX.

Québec, 23. — M. le Dr Michel Fiset, échevin du quartier Saint-Vallier, a été nommé par le cabinet fédéral surintendant du service des colis postaux pour la section Est du Canada. Le Dr Fiset a été pendant un grand nombre d'années l'un des plus dévoués lutteurs du parti conservateur; il a été plusieurs fois candidat en opposition à Sir Wilfrid Laurier dans Québec-Est.

LE TRAMWAY A LAUZON.

Québec, 23. Une délégation du conseil municipal de Lauzon s'est rendu, hier, auprès de M. McCarthy, gérant de la compagnie du tramway de Lévis pour demander que la compagnie n'augmente pas le tarif jusqu'à l'hôpital Guay. Le gérant a répondu au aux délégués que la compagnie ne pouvait songer à entreprendre ces travaux cette année.

BLESSURE SERIEUSE

Québec, 23. — Joseph Drouin, âgé de 25 ans, du Château Richer, est tombé d'un échafaudage où il était à travailler sur une clôture en plâtre et s'est enté l'un des piquets de la clôture dans le côté droit. Les blessures de la victime sont très graves. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu sans connaissance.

PROV. DE QUEBEC

TUÉ PAR UN ARBRE

Cookshire, 23. — Lorne Barber, à l'emploi de Brazil Timber Limits, a été tué hier après-midi par la chute d'un arbre qui était à abattre. La victime était célibataire et âgé de 30 ans.

OTTAWA

MORT MYSTERIEUSE

Ottawa, 23. — Une jeune garde-malade du nom d'Elizabeth Carrington, a été tuée hier matin, coin des rues Ottawa et Bridge. Quand elle fut découverte le cadavre était encore chaud et le détective Ouellet qui arriva sur les lieux quelques minutes après la triste nouvelle appela un médecin qui ne trouva rien de particulier.

Le dernier remorqueur des membres du Club pour la grande aide morale qu'ils lui ont donnée et assura qu'il sera toujours prêt à marcher de concert avec le Club pour l'avancement et le bien être de la cause ouvrière. Notre président en a profité pour le féliciter au nom de tous de la victoire qu'il a obtenue et lui déclara que le club sera toujours prêt à l'aider s'il garde la même voie qu'il s'est tracée au commencement de la lutte électorale.

Il a été proposé par les camarades G. Daguerra et A. J. Ratelle qu'une lettre de condoléance soit envoyée à la famille de notre président Monsieur J. H. Hamel pour la perte douloureuse qu'il a éprouvée par la mort subite de son beau-frère feu M. Edmond Laporte, décédé la semaine dernière.

Le club donne avis à tous ses membres qu'à partir du premier mai au premier juillet 1914 tout membre qui fera entrer dans le club deux ou trois nouveaux membres ou plus recouvrera d'un généreux donateur la somme de \$5.00; il y aura aussi un deuxième et un troisième prix de \$5.00 et \$2.00. De la part d'un autre membre \$2.00 seront donnés comme 1er prix pour 5 membres, \$1.00 pour trois et un bon chagré pour un. Il est entendu que pour avoir droit à ce concours il faudra que les nouveaux membres aient payé quatre mois de contribution.

PAS D'AUGMENTATION

Ottawa, 23. — La compagnie des tramways vient de décider quelle ne donnera pas d'augmentation générale à ses hommes comme ceux-ci le lui avaient demandé. Les hommes demandaient une augmentation de dix pour cent pour la journée de neuf heures et temps et demi pour les heures supplémentaires et les dimanches et fêtes.

ELLE VOLAIT DES BOUTEILLES VIDES.

Ottawa, 23. — Un cas de vol assez typique a été rapporté à la cour de police. Une femme aurait volé 14-400 bouteilles vides d'une valeur de \$450 environ. Les détectives ont un signalement de la voleuse qui sera amenée en cour probablement demain. On a déjà retrouvé une grande quantité des bouteilles volées.

FUNERAILLES D'UN SUPERIEUR

Ottawa, 23. — Les funérailles du R. F. Terentien, supérieur et principal de l'école Brebeuf ont eu lieu hier matin, au milieu d'un grand concours de personnes. La plupart des membres de la commission scolaire et du clergé de la ville assistaient aux funérailles. Le service fut chanté par Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa. On ne put pas que le R. V. Frère soit remplacé avant les vacances.

Le R. F. Terentien était très avancé en âge et souffrait de plusieurs années. Le R. F. Terentien était très avancé en âge et souffrait de plusieurs années.

ONTARIO

LA PROIE DES FLAMMES

Kingston, 23. — Grâce au travail ardu des pompiers, la partie sud de rue Main a échappé à une conflagration qui a éclaté à trois heures ce matin. Les magasins détruits sont: Herman Lich, Pearssall Photo Studio et le restaurant Sherman. Les pertes sont de \$30,000.

NOUVELLE LIGNE

Cornwall, 23. — Les travaux de construction du chemin de fer Gengarry et Stormont commenceront sous peu. La ligne reliera Cornwall avec le Pacifique Canadien à Saint-Polycarpe.

LA COMMISSION ROYALE

Frédéricton, 23. — A la réunion du cabinet hier soir, le lieutenant gouverneur Wood a déclaré que la commission royale qui fera une enquête sur les accusations de concussion portées contre le premier ministre Flemming n'a pas encore été nommée. Elle ne le sera pas avant deux jours.

DANS L'OUEST

NOUVEAUX COLONS

Calgary, 23. — 400 colons sont passés à Calgary, venant d'Angleterre. Ces colons se dirigent pour la plupart vers la vallée de la Rivière La Paix.

EVASION SENSATIONNELLE

Saint Paul, 23. — Un nommé El-drige arrêté il y a quelques jours par le policier de Saint-Paul, M. Clifford, a causé une vive sensation ici en parvenant à s'évader au moment où il allait comparaître devant le tribunal pour répondre à treize accusations. Quelques-unes de ces accusations sont fort graves et vingt-cinq témoins étaient appelés pour rendre des témoignages accusateurs.

On déclare que le prisonnier, aperçu peu après son évasion, était armé d'une carabine de fort calibre; étant donné son caractère on redoute que son arrestation ne puisse s'effectuer sans incident grave.

Une troupe de cavaliers armés s'est lancée à sa poursuite. Cette évasion a provoqué une vive émotion dans la région.

ASSEMBLEE DU CLUB MONT-ROYAL.

La dernière assemblée du club Mont-Royal a eu lieu le 20 courant. M. J. H. Duhamel présidait. Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, plusieurs discours, intéressants les uns et les autres, ont été prononcés par les officiers du club et aussi par M. J. B. Saint-Pierre, échevin dans Duvernay.

Ce dernier remercia les membres du Club pour la grande aide morale qu'ils lui ont donnée et assura qu'il sera toujours prêt à marcher de concert avec le Club pour l'avancement et le bien être de la cause ouvrière. Notre président en a profité pour le féliciter au nom de tous de la victoire qu'il a obtenue et lui déclara que le club sera toujours prêt à l'aider s'il garde la même voie qu'il s'est tracée au commencement de la lutte électorale.

Il a été proposé par les camarades G. Daguerra et A. J. Ratelle qu'une lettre de condoléance soit envoyée à la famille de notre président Monsieur J. H. Hamel pour la perte douloureuse qu'il a éprouvée par la mort subite de son beau-frère feu M. Edmond Laporte, décédé la semaine dernière.

Le club donne avis à tous ses membres qu'à partir du premier mai au premier juillet 1914 tout membre qui fera entrer dans le club deux ou trois nouveaux membres ou plus recouvrera d'un généreux donateur la somme de \$5.00; il y aura aussi un deuxième et un troisième prix de \$5.00 et \$2.00. De la part d'un autre membre \$2.00 seront donnés comme 1er prix pour 5 membres, \$1.00 pour trois et un bon chagré pour un. Il est entendu que pour avoir droit à ce concours il faudra que les nouveaux membres aient payé quatre mois de contribution.

LES ECOLES DE LOWELL

Boston, 23. — Une enquête, concernant les écoles paroissiales, l'une des plus importantes qui aient eu lieu depuis longtemps au parlement de Boston, a été ouverte, à 10 heures, lundi matin, en présence d'un nombre très considérable de prêtres catholiques et de laïques, venus de toutes les parties de l'Etat, pour s'opposer au bill déposé par le comité de l'éducation plaçant les écoles paroissiales sous le contrôle absolu de l'Etat.

Le représentant Henri Achin, jr, de Lowell, s'est révélé le champion irrédoublable des écoles paroissiales, qu'il a défendues avec ardeur et habileté.

MM. Lévi Bousquet et Soullière, de Worcester, nommés par les Franco-Américains de cette ville pour défendre les écoles paroissiales, ont aussi parlé contre le bill, ainsi que le sénateur Boyer, de Southbridge, le sénateur McLean, de Fall-River, le sénateur McCarthy, de Southboro et l'abbé Graham, de Lawrence.

AU MAGASINS GOODWINS

Tout le monde aime une personne dont la mise est soignée

Pierpont Morgan disait une fois que "l'apparence joue un grand rôle dans le succès ou l'insuccès financier d'un homme". Il aurait pu ajouter: "et aussi dans sa position sociale".

L'homme qui réussit aujourd'hui est celui qui s'habille bien, qui paraît bien, qui prend soin de son extérieur. Et, ceci nous amène, tout naturellement, à vous rappeler que nous faisons une spécialité de fournir aux Messieurs des vêtements et des habits appropriés à leur état et à leur condition.

Nous pourrions bien entrer dans des détails et vous dire, par exemple, ce que nous avons en fait de chapeaux, de chaussures, de complets et de vêtements de tous genres, mais nous préférons que vous veniez vous-mêmes au magasin.

Nous ne saurions décrire fidèlement tout ce que nous avons à vous offrir.

Venez voir; c'est la façon la plus éloquente de vous convaincre.



QUESTION: Qu'est-ce que "Ozone"? REPOSE: Eau garantie, pure, stérilisée par procédé électrique. Si vous en buvez votre santé ne sera jamais mise en danger par la pollution de l'eau ordinaire. NOUS SOMMES AU PRINTEMPS Pour Protéger Votre Maison et Votre Bureau BUVEZ "OZONE" L'EAU LIVRAISON PROMPTO The OZONE Water Co. Tél. Lasalle 980 1387 RUE NOTRE-DAME EST

PEINTRES ET TAPISSEURS Dernièrement reçu un assortiment d'accessoires pour peintres et tapisseurs, tels que: Rouleaux à Tapisseries de 20c Règle (Straight Edge), complète \$6.50 Couteaux de 25c Blanchissoires de 75c Escabeaux de \$5.00 Echelles extension de \$8.75 Pinceaux, Peignes à imiter, Lampes à brûler, etc., au plus bas prix. L. J. A. SURVEYER QUINCAILLIER 52 BOULEVARD SAINT-LAURENT

MENIER CHOCOLAT - CACAO THE BEEMING MILES CO. LIMITED MONTREAL

"CAMPAGNE.... PRENEZ GARDE" SAISON DES DEMENAGEMENTS MONS. LE PROPRIETAIRE DE VOITURES, Ne nous aidez-vous pas à prévenir les accidents? Si vos voitures sont en usage durant le temps du déménagement, le SOIR, soyez PRUDENT et protégez-les en plaçant une LUMIERE ROUGE à l'arrière. MESSIEURS LES BOUCHERS, EPICIERIS et autres s'occupant de LIVRAISON, le SOIR, ne ferez-vous pas de même? A. GABOURY, Surintendant, Cie. des Tramways de Montréal.

DEMENAGEMENT LIBRAIRIE L. J. A. DEROME LIMITEE Fleurs artificielles - Fleurs naturelles stérilisées - Articles religieux. 35 RUE NOTRE-DAME OUEST. Nous démenageons le 1er mai dans notre nouveau local - de l'autre côté de la rue au NUMERO 36. Vente d'écoulement d'ici à cette date à 20% d'escompte

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Dès le petit printemps, une Fadette aussi canadienne que votre amie, à la nostalgie du bois, de la "cabane", des allées et venues dans l'éboulis, à la musique de l'eau d'étable tombant goutte à goutte dans les longues chaudières brillantes et vides.

Pendant quelques jours, elle a tâté contre ce désir d'aller "aux sucrés", mais voilà qu'on en parle trop : les journaux mêmes racontent que les érables coulent tant et plus, et que l'activité est grande dans les bois. Tous les matins, la gelée blanche poudrant les toits et les gazons et qui fond au soleil frisquet, lui raconte la même histoire, et un beau jour, elle n'y tient plus, elle part... Hélas, elle est déjà revenue!

C'est encore plus exquis que mon souvenir, plus charmant que mon rêve ! Croiriez-vous que j'ai trouvé le vrai printemps, sans dégel et sans boue dans le bois encore lapissé des feuilles de l'automne dernier ? Un soupçon de vert anime les arbres nus ; j'ai vu des pousses minuscules aux branches des sapins ; le ruisseau, débarrassé de sa robe de glace, gonflé et bruyant, court comme un fou entre les rives brunes. Bien à l'abri, je découvrois de petites jonchées de mousse, d'un vert si tendre, si velouté, que j'aurais voulu les caresser pour les remercier de reverdir !

Et tout autour, c'est la vie qui frémit, ondoie, bruit en rumeurs subtiles, en frissons tièdes, en gazouillis d'oiseaux qui se répondent, et il me semble que je recouvre ma liberté et que moi aussi je recommence à vivre !

Le père Béchard nous attendait : de loin, nous avions vu la fumée, qui ornait d'un panache moelleux la cabane, sur le seuil de laquelle il nous guettait en surveillant ses bouillottes.

La mère Béchard, sa fille, ses petits garçons accoururent aussi nous souhaiter la bienvenue, et nous nous racontions toutes nos petites nouvelles de ces six mois.

Puis nous voilà à vagabonder comme de vrais sauvages, grisés par les parfums de la forêt qui reverdit, par les lointains transparents, et le ciel si bleu, sur lequel les branches se découpent nettement comme si elles étaient dessinées à l'encre de Chine.

Je retourne près du ruisseau qui coule à pleins bords, charriant encore des morceaux de glace, et l'air y est frais, léger !

À la Cabane, où nous sommes rappelés par une grosse cloche, le père Béchard retire son sirop, pendant que la vieille prépare des omelettes au lard, de la fève, de la "trempe", des crêpes dorées, et elle me grande de n'être pas venue quand il y avait encore de la neige... Je serai privée de "loques" ! Je la console en l'assurant que j'aime mieux manger du printemps !

Nous déjeunons dehors et nous dévorons comme des loups affamés tout l'hiver.

Mais cela finit par finir, hélas ! Je me console de mon retour en vous racontant cette journée délicieuse, ce plongement de la rustique Fadette dans son élément où elle voudrait vivre toujours.

FADETTE.

Madame Lucie Félix-Faure-Goyau

La femme qui a tracé ces "silhouettes de saintes", peint ces "tableaux d'épanouissement intellectuel" et ébauché ces "monographies d'écos les mystiques", se propose sans doute d'encadrer plus tard, "ces divers fragments, dans une étude d'ensemble sur le christianisme et la culture féminine" appartenant à cette catégorie "d'âmes féminines" qui "employaient les ressources vives de leur intelligence et de leur culture, non pas à briller, mais à servir, non pas à s'exalter, mais à se dévouer, au profit d'une belle cause ou d'un grand esprit". Ne peut-on pas ajouter, qu'elle est, dans une très grande mesure, de ces chrétiennes, chez qui "la culture intellectuelle, ayant le christianisme pour but, peut contribuer à purifier et à illuminer l'atmosphère morale d'une génération".

Quiconque prendrait la peine de lire les ouvrages de cette femme d'élite : "Newman, les Femmes dans l'Œuvre de Dante, Méditerranée, la Vie nuancée, la Vie et la mort des Fées, Ames païennes et chrétiennes, l'Âme des enfants, des pays et des saints, de faire ensuite une étude synthétique de l'œuvre en même temps que psychologique et aurait la bonne fortune d'être initié aux oeuvres de tout genre auxquelles collabora cette noble femme, et de savoir dans le détail tout le bien qu'elle fit pendant sa vie relative- ment courte, serait amené à conclure qu'elle est une des plus bienfaisantes, des plus chrétiennes et des plus belles âmes contemporaines.

Le dernier chapitre du livre que nous analysons — "ce chapitre dans lequel l'auteur, très peu de jours avant sa mort, inscrivait toute sa foi, toutes ses espérances et toutes ses acceptations" — "à la grâce naïve d'un miroir qui conserverait le reflet" d'une âme qui se fit un devoir toute sa vie "d'élargir et d'élargir son cœur, de l'élargir pour embrasser toutes les misères humaines et de l'éclairer aux rayons de l'amour divin".

L'auteur, qui est une femme très cultivée, et douée d'une vigoureuse intelligence et d'une sensibilité d'artiste, prône la culture intellectuelle chez la femme, et "est d'avis qu'il vaut mieux quelquefois moins prier et lire davantage, car la lecture est une prière et saint Jérôme recommandait d'avoir toujours un bon livre en main".

Nulle n'a connu plus qu'elle "la détresse des âmes" et n'a mieux dit qu'elle, après Juliane de Norwich : "All is for love". Tout est pour l'amour... tout finira bien."

Elle nous découvre dans ses livres "d'immenses horizons spirituels, quelque chose comme le ciel d'une nuit étoilée, où les vérités émergent du mystère, en s'illuminant comme des étoiles". Elle connaît "le sens surnaturel de la souffrance".

"Elle a connu l'anxiété de son siècle. Elle a connu jusqu'à cette plainte sourde que la vie fait entendre au fond des âmes, pareille à celle de l'Océan lointain, au fond des nuits silencieuses".

Aussi combien "les idées du monde lui apparaissent confuses, inexactes et courtes".

La "vie du monde se représente certainement à elle comme des âmes assomées, hâchées par la solitude, retranchées de l'humanité vivante", elle y voit, elle, "comme des âmes étrangement en éveil, affînées, aiguës par l'ordre surélevé de leurs préoccupations, mystérieusement

unies à toute l'humanité dans ce qu'elle comporte de plus vaste et de plus haut".

"Et, de même qu'une lettre vraiment belle, vraiment profonde, a parfois quelque chance de nous dépendre son destinataire aussi bien que son auteur, une oeuvre comme celle que nous analysons, nous divulgue l'idéal de son auteur. Toute la souffrance du monde trouve un écho dans son cœur. "Elle souffre de la douleur de son siècle. Chaque être de son siècle souffre d'une douleur particulière, mais dans son âme à elle, dégage de ses propres douleurs comme de ses propres joies, elle accueille la douleur de tous. Elle l'accueille et elle l'élevé."

Elle est en "communion avec l'atmosphère spirituelle et morale de son temps". Aucun de ces grands problèmes de la mystique chrétienne ne lui est étranger, elle en disserte savamment, elle en donne de si lumineuses explications, elle en fait des analyses si exactes et elle "écrit de telles phrases qui pourraient être l'aboutissement ou la conclusion d'un traité de philosophie".

Son style, à la richesse de l'art moyenâgeux, qu'elle semble avoir beaucoup étudié, la sérénité poétique du ciel qui l'a vu naître et une splendeur d'images qui fait songer parfois à Dante.

"Et le jour est venu où elle a achevé d'écrire, il semblait qu'elle eût encore de longues années à vivre, à prier, à écrire "que pour consoler des âmes tristes, guérir des âmes souffrantes, apaiser des âmes inquiètes, revivifier des âmes mortes".

La Providence en avait décidé autrement. Au surplus, "elle avait appris à vivre dès ici-bas au milieu des choses fugitives, comme si déjà son âme était entrée dans l'éternité".

Et son dernier volume se ferme comme un poème sur un admirable chant d'amour sur la sainte amie, Juliane de Norwich.

Pendant le grand voyage de sa vie, elle a dû être initiée à bien des événements de petite et grande importance, elle a feuilleté bien des livres — car elle fut vraiment érudite — elle a remué bien des idées... Mais à lire son dernier livre, il m'a semblé que cette femme ne savait plus que les choses profondes et qu'elle ne s'appliquait à ne plus connaître surtout que des horizons d'éternelle sérénité.

La "culture féminine" qui fait ainsi pénétrer une femme au cœur du "Christianisme" est peu dangereuse, est même très recommandable. Je la veux recommander à mes lectrices, en leur conseillant de lire "Christianisme et culture féminine" de Mme Lucie Félix-Faure-Goyau. Je veux espérer que cette lecture leur fera autant de bien qu'à moi-même.

Jean LAGARDERE.

LA VIEILLE EGLISE

Les vitraux sans nul or
Et sans nuls personnages
Qui les imagent,
Ont des rêves dont à leur guise ils se décoorent.

(Les vitraux de couleur
Jamais ne se délivrent
De l'or, des vierges et des fleurs.)
Mais eux, c'est d'une vie, enfin propre, qu'ils vivent.

Ils sont de flamme, ils sont de gloire ;
Tantôt tout le soleil y meurt rouge en sa gloire,
Tantôt l'hiver miséricordieux
Brose de bouquets blancs leur verre sans histoire,
Comme si c'était la fête de Dieu.

Ils sont d'azur, ils sont d'argent ;
Les nuages vont voyageant
Dans leur verre qui s'influence comme l'eau.
A Ténèbres, ils sont foncés,
Et clairs à L'aube ;
Parfois la lune y règne avec tout son halo,
Ou le couchant y fait durer ses cendres chaudes.

Vitraux récompensés d'avoir bien renoncé !
Georges RODENBACH.

Notre Album

Nous gagnerions plus à nous laisser voir tels que nous sommes, que d'essayer de paraître ce que nous ne sommes pas.

Qu'il est grand d'être toujours plus fort que soi-même.

Les bonnes actions sont les gondis invisibles de la porte du ciel.

Fais pour un moment l'homme en colère, pour toujours l'homme dissimulé.

Nous souffrons beaucoup du peu qui nous manque et nous jouissons peu du beaucoup que nous avons.

La crainte des sots ne doit pas empêcher de traiter gravement ce qui est grave.

VERS L'IDÉAL

L'accomplissement de la mission des femmes dans sa perfection est, pour elles, le plus sûr moyen d'assurer leur bonheur.

Cet empire de la sensibilité, où elles doivent régner, est immense, presque indéfini ; il comprend tout ce qui pare la vie, tout ce qui touche l'homme, depuis la peinture en bâtiments jusqu'aux plus hautes spéculations métaphysiques, depuis l'art du bonheur intime, qui est le principal, jusqu'à l'art social.

C'est, en somme, la religion de la beauté, et l'art de son culte. S'il existe un pays que la raison même, celui-là échappe à l'empire des femmes ; mais partout où la douceur et la bonté exercent quelque influence, les femmes ont à organiser, chacune dans leur sphère, le culte de l'idéal, et à mettre de l'amour dans les choses, surtout dans les tristes.

On comprend même que devant une tâche si vaste, quelques-unes hésitent. La maternité physique, certes, leur paraît d'un procédé tout naturel ; mais quand nous leur parlons de maternité morale, elles se récrient, parfois elles craignent que ce soit une bien grande charge de porter des idées ; elles ont l'air de ne pas trop savoir comment s'y prendre.

Et pourtant, à supposer que toutes les femmes y arrivent, la maternité physique cesse bientôt ; au contraire, la maternité morale ne connaît ni âge ni limites. Vieilles, jeunes, mariées, non mariées, riches, pauvres, toutes, Mesdames ou Mesdemoiselles, vous avez à reconforter votre cœur en nourrissant celui d'autrui. Et on peut dire que cette mission comporte un véritable privilège.

Croyez-vous vraiment que, pour tous les hommes, ce sont chose bien agréable de rester constamment sur la brèche, armé de pied en cape contre son voisin, sous peine d'être vilipendé, trompé, volé, harcelé, dévoré ? Nous n'avons pas le droit de vivre tranquilles ; il suffit qu'il y ait auprès de nous un être inférieur à nous pour qu'il nous en veuille de son infériorité. Nous serions fort ridicules et fort mal venus de parler d'idéal. Quant à vous, je ne dis pas que vous soyez au-dessus de toute attaque ; mais enfin (à moins que vous ne vous fassiez hommes) il y a encore autour de vous une sorte de trêve de Dieu ; vous êtes dispensés du service viril de haïr ; en général, rien ne vous oblige à vous battre pour l'argent, pour le pouvoir, pour le reste... vous avez le droit, presque le devoir de vous maintenir dans les sphères de la beauté, votre rôle délicieux est d'aimer. Dites-moi, faut-il vous en plaindre ?

Cette maternité morale, une fois qu'on y a goûté, se trouve au contraire avoir tant de charmes, que de nobles femmes d'autrefois éprouvèrent. Je crois, la tentation un peu biblique d'abandonner volontiers à des subalternes, à des servantes, les opérations physiques de la maternité, mais jamais elles ne se croyaient au bout de leur maternité morale, de l'enfantement des idées par l'amour.

Inutile de vous dire qu'on vous prie instamment de ne pas aller jusque-là, mais enfin si ces dames d'autrefois avaient de l'esprit et de l'élan, vous en avez tout autant qu'elles, et les joies qu'elles ont goûtées, vous les goûtez aussi.

Vous ne savez comment vous y prendre ! Ce n'est pourtant pas difficile. Ne pouvez-vous plus découvrir d'être avant besoin de vie ? Et de par le monde, n'y a-t-il plus de gens malheureux, de gens tristes, de misérables, de criminels, d'hommes accablés ? Est-ce que personne ne se bat plus ? Ne ressentait-on plus l'urgence nécessaire de rendre la vie aimable et chère ?

Vous entendez des cris de haïr ; ne vous demandez pas si ces douleurs qui brûlent sont méritées ou non... Dites-vous délibérément aussi que vous ferez des ingrats ; et soyez l'amour, non pas pour eux, mais pour vous, par ce motif que c'est votre raison d'être, le secret de votre bonheur personnel, et que vous ne pouvez pas vous en passer.

Qui sait ? Peut-être qu'un jour, par hasard, votre honte se trouvera une habitude. Rien ne se perd en ce monde : le parfum des bienfaits flotte dans l'atmosphère, et quelqu'un viendra goûter à ce miel... D'ailleurs, les temps changent si vite ! A certaines heures, quand les soi-disant serviteurs de l'homme sage le renient et complotent contre lui, l'amour seul subsiste.

Soyez l'amour pour vous, pour votre bonheur, pour assurer votre existence... Car l'instinct de maternité est si complet chez vous que, si la vie n'y répondait pas, vous tourneriez dans le vide. Quelque chose manquerait au monde, mais vous vous manquerez bien plus à vous-mêmes ! Vous n'êtes pas tout à fait heureuse, Madame !... Et toutes ces tristesses, tout ce cortège de troubles moraux, de perturbations gastriques ou autres qui affligent le corps et l'âme de tant de vos sœurs, tout cela ne vient-il pas souvent de ce que des femmes restent pour ainsi dire sans emploi ? On ne les comprend pas, ou on ne s'occupe pas d'elles comme elles le voudraient, elles manquent de force morale, elles subissent les brutalités de la vie sans s'y habituer... On aurait grand tort de croire qu'il y a là un simple chimère d'imagination ; leur être entier s'y intéresse.

R. de MAULDE LA CLAVIERE.

Les conquêtes du féminisme

Nous apprenons que Madame Adélaïde Pestica vient d'ouvrir une étude de notaire... à Rome.

D'autre part, une femme pose sa candidature à l'Académie... espagnole. Ces Madame Pardo Bazan, une romancière dont les oeuvres sont connues en France. Elle est, dit-on, fort appuyée par certains écrivains de son pays. Mais un article des statuts de l'Académie de Madrid interdit l'admission des femmes. Il faudra donc, avant toutes choses, que le règlement soit révisé, et une campagne de presse est commencée chez nos voisins pour atteindre ce but.

L'opinion publique est avec nous. Fortes de son appui, et désireuses d'accroître ce mouvement, nous adressons aux adhérentes des circulaires par lesquelles elles s'engagent personnellement à éviter certaines excentricités.

Nous sommes intervenues auprès des Grands Magasins pour obtenir leur collaboration à notre campagne de réforme, au moyen des étalages et des catalogues.

De nombreuses maisons de couture nous ont déjà envoyé leur approbation enthousiaste.

Nous prions, enfin, notamment, toutes les personnes qui adhèrent à ce mouvement, d'agir individuellement auprès des couturiers dont elles sont les clientes habituelles. Ils seront certainement tout disposés à accéder à leur désir.

Pour le Conseil central de la L.P.D.F., les membres de la commission : Vicomtesse de Vélard, Marquise de Montaigne, Marquise de Juigné, Mme Delacourt, Marquise de Mousnier, Comtesse de Villèle, Duchesse de Maillet.

L'assemblée annuelle de la Ligue d'Embellissement de la ville aura lieu demain, le 23 avril, à 5 heures, p.m. au No 5, square Beaver Hall.

On s'occupera des affaires administratives, des exportations annuelles, de l'élection des dignitaires, et des préparatifs de la "Semaine de nettoyage".

BABY'S OWN SOAP

Pour les soins à donner au bébé



vous ne pouvez courir de risques sur un savon. Quatre générations de Canadiens ont pu apprécier la douceur, le parfum du savon Baby's Own et le bien qu'il fait à la peau ; c'est le meilleur à Canada, pour l'usage du bébé à cause de sa pureté reconnue.

Le Baby's Own est le meilleur pour le bébé, et le meilleur aussi pour vous.

ALBERT SOAPS, LIMITED, MFRS., MONTREAL



Que vous soyez mince ou de corpulence moyenne

vous trouverez la forme par excellence dans le nouveau modèle

"ÉLISE"

La ligne en est

IMPECCABLE SEDUISANTE TRES MODERNE

Au point de vue

ELEGANCE et HYGIENE

il est sans rival

TAILLE : 18 A 30

"Elise" "B" \$1.75
"Elise" "A" \$2.50

The E. T. CORSET Company

LIMITED SAINT-HYACINTHE, QUÉ.

Contre les modes indécentes

L'APPEL DE LA LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAIS

La Ligue Patriotique des Françaises nous adresse la note suivante :

"Pour satisfaire la légitime curiosité de la Presse sur les résultats de notre campagne contre les exagérations de la mode, nous sommes heureuses de lui faire savoir que notre appel a été entendu au-delà de ce que nous pouvions espérer.

C'est par milliers que nous parvenons des signatures recueillies dans toutes les classes de la société.

L'opinion publique est avec nous. Fortes de son appui, et désireuses d'accroître ce mouvement, nous adressons aux adhérentes des circulaires par lesquelles elles s'engagent personnellement à éviter certaines excentricités.

Nous sommes intervenues auprès des Grands Magasins pour obtenir leur collaboration à notre campagne de réforme, au moyen des étalages et des catalogues.

De nombreuses maisons de couture nous ont déjà envoyé leur approbation enthousiaste.

Nous prions, enfin, notamment, toutes les personnes qui adhèrent à ce mouvement, d'agir individuellement auprès des couturiers dont elles sont les clientes habituelles. Ils seront certainement tout disposés à accéder à leur désir.

Pour le Conseil central de la L.P.D.F., les membres de la commission : Vicomtesse de Vélard, Marquise de Montaigne, Marquise de Juigné, Mme Delacourt, Marquise de Mousnier, Comtesse de Villèle, Duchesse de Maillet.

L'assemblée annuelle de la Ligue d'Embellissement de la ville aura lieu demain, le 23 avril, à 5 heures, p.m. au No 5, square Beaver Hall.

On s'occupera des affaires administratives, des exportations annuelles, de l'élection des dignitaires, et des préparatifs de la "Semaine de nettoyage".

De nombreuses maisons de couture nous ont déjà envoyé leur approbation enthousiaste.

Nous prions, enfin, notamment, toutes les personnes qui adhèrent à ce mouvement, d'agir individuellement auprès des couturiers dont elles sont les clientes habituelles. Ils seront certainement tout disposés à accéder à leur désir.

Pour le Conseil central de la L.P.D.F., les membres de la commission : Vicomtesse de Vélard, Marquise de Montaigne, Marquise de Juigné, Mme Delacourt, Marquise de Mousnier, Comtesse de Villèle, Duchesse de Maillet.

L'assemblée annuelle de la Ligue d'Embellissement de la ville aura lieu demain, le 23 avril, à 5 heures, p.m. au No 5, square Beaver Hall.

On s'occupera des affaires administratives, des exportations annuelles, de l'élection des dignitaires, et des préparatifs de la "Semaine de nettoyage".

De nombreuses maisons de couture nous ont déjà envoyé leur approbation enthousiaste.

Nous prions, enfin, notamment, toutes les personnes qui adhèrent à ce mouvement, d'agir individuellement auprès des couturiers dont elles sont les clientes habituelles. Ils seront certainement tout disposés à accéder à leur désir.

Pour le Conseil central de la L.P.D.F., les membres de la commission : Vicomtesse de Vélard, Marquise de Montaigne, Marquise de Juigné, Mme Delacourt, Marquise de Mousnier, Comtesse de Villèle, Duchesse de Maillet.

L'assemblée annuelle de la Ligue d'Embellissement de la ville aura lieu demain, le 23 avril, à 5 heures, p.m. au No 5, square Beaver Hall.

On s'occupera des affaires administratives, des exportations annuelles, de l'élection des dignitaires, et des préparatifs de la "Semaine de nettoyage".

FEUILLETON DU DEVOIR

LA TRAGÉDIE DE LA REINE

par Robert-Hugh BENSON

TRADUCTION DE H. FRILLEY

(Suite)

Tom fit signe que oui.
—Vous ferez de votre mieux, mais il ne faut pas vous précipiter vers moi à la première difficulté. A coup sûr vous aurez des ennuis. Croyez-vous pouvoir vous en tirer ? Si vous hésitez, il vaudrait mieux refaire vos paquets pour Cambridge dès demain.

Nouveau signe de tête. Devant l'anxiété peinte dans les yeux noirs du petit, Guy sentit son cœur s'attendrir. Un instant, il eut envie de le rassurer, de lui dire qu'il ne paraît pas sérieusement, que tout serait comme avant. Mais il se contient.

—Parfait ! dit-il d'un ton bref. Je vois que tout ira bien ; seulement rappelez-vous ! Et en attendant vous verrez que nous serons très heureux tous les deux.

Dix minutes après, Guy se leva,

rajusta son habit, la dentelle de ses manches, passa la main sur ses cheveux rebelles. Au même instant on frappait à la porte.

—Sa Grâce veut vous voir, monsieur, dit le serviteur avec une imperceptible nuance de respect qu'il n'avait pas avant.

Guy passa sa langue sur ses lèvres, lança un coup d'oeil à Tom debout et bien éveillé maintenant, et sortit.

Guy et son compagnon longèrent un ou deux corridors, montèrent et descendirent des escaliers ; et, à mesure qu'ils allaient, l'aspect des choses se modifiait insensiblement. De belles nattes remplaçaient les simples tapis de jonc, les tentures étaient plus sombres et plus belles, les lampes des encadrements plus nombreuses et mieux garnies, les figures silencieuses aux portes plus dignes.

Une porte fermait le passage. Le serviteur s'arrêta et frappa. On entendit marcher à l'intérieur. La porte s'ouvrit. Un page se montra, — un gamin de seize ans, à la mine arrogante. Quand il sut ce qui amenait Guy, il s'adoucit un peu.

Sans rien dire, d'un geste nonchalant, il le fit entrer. Guy se trouva dans une petite chambre, une salle d'attente évidemment. Une table, quelques chaises contre le mur, une cheminée garnie de fleurs et un grand crucifix au-dessus de la cheminée. C'était tout. Au fond de la chambre, une porte double.

L'enfant se dirigea de ce côté et poussa les battants.—S'il vous plaît, monsieur.
Guy passa.

Il se trouva, quand la porte se ferma derrière lui, à l'extrémité d'une longue chambre,—une salle de réception sans doute. Peu de meubles. Une chaise à bras se trouvait sur une petite estrade sous un dais peu élevé, brodé des fleches et des roses de Marie. Les murs étaient tendus du haut en bas de tapisseries, le plafond peint avec des guirlandes ; une table courait dans la longueur du mur, des chaises étaient poussées contre la table et une autre chaise se trouvait près de la cheminée, à droite. Une porte à moitié cachée par un rideau se trouvait à l'extrémité du mur à gauche. Une fenêtre profonde lui

faisait pendant de l'autre côté.
Guy, tout intimidé et tout ému, regardait autour de lui. Brusquement il se rappela qu'il ne connaissait pas l'étiquette.

Pour interroger le page, il se retourna vers la porte par laquelle il était entré. Mais il ne fallait pas chuchoter, il le trouva chuchotant. Il se rappela qu'il avait pris la résolution d'être simple : cela au moins ne pouvait déplaire à la reine. Et il ne paraissait peut-être pas trop maladroit s'il tombait à genoux et baisait sa main, supposé qu'elle la lui tendit.

Tandis qu'il se disait ces choses, le plancher trembla, on entendit jouer une serrure. Guy vit un bras s'avancer à travers la porte du fond, comme pour écarter le rideau. Une femme d'un pas vig, passa.
Guy tomba à genoux.

IV

Un moment elle s'arrêta, hésitante, forme délicate et splendide, à la lumière des flambeaux qui brûlaient autour de la salle.
Guy remarqua le manteau de velours pourpre, les longues manches pendantes et la traîne, la sous-jupe de drap d'or, la dentelle énorme et les bijoux qui ruisselaient sur la poitrine et sur la tête. Puis elle parla, et cette voix virile et profonde mit en émoi le cœur du jeune homme.

—Master Guy Manton ?
Il comprit qu'il devait avancer.

Il se releva.
La reine passa devant le trône et la table et se dirigea vers la cheminée. Guy se rappela avoir déjà remarqué, à Cambridge, cette démarche extraordinairement imposante.

Il la suivit vers la cheminée. La reine s'arrêta un instant près de la chaise et tendit la main. Guy mit de nouveau un genou à terre et baisa la main en se relevant.

Alors la reine s'assit, rassembla ses jupes et fit signe au jeune homme de rester debout.
—Vous êtes Master Guy Manton, de Cambridge ? dit-elle, étonnée peut-être de son allure peu académique. Je vous ai envoyé chercher.

Guy s'inclina. En dépit de ses résolutions, il avait la langue sèche comme du bois.
—Vous êtes arrivé aujourd'hui ?
—Oui, madame.

—Je tiens à vous remercier encore, monsieur, pour votre généreuse conduite à mon égard à Sawston et pour votre courage. Votre bras est-il guéri ?
Guy s'inclina encore une fois et fit un effort pour parler ; mais elle l'arrêta :

—Je voudrais faire quelque chose pour vous. Mais j'ai si peu de places à donner !
—Je ne désire aucune place, Madame, si ce n'est celle...
Elle l'arrêta de nouveau du regard, et Guy fut content de n'avoir

pas achevé sa protestation maladroite.
—Si vous voulez être officier de ma suite, je serai contente de vous avoir auprès de moi. Et vous êtes étudiant, monsieur ?

—J'étais "fellow" de mon Collège, Votre Grâce.

Ce souvenir lui rendit quelque aplomb. Il se redressa un peu et se mit à observer le visage de la reine. Elle penchait la tête en parlant ; mais Guy pouvait voir, à la clarté des flambeaux, la bouche grave et triste, le front, le menton et la gorge pâles, les joues légèrement enfiévrées. C'était le visage d'un être qui a trouvé le monde dur. Cette pensée le frappa plus encore, lorsqu'elle se remit à parler, l'instant d'après, et qu'il rencontra ses yeux : ils avaient cette même expression de doute et d'appréhension qu'il avait remarquée sur le visage de Tom, dans les premiers temps de leur connaissance.

Et la voix profonde avait un accent de fermeté triste, impressionnante.
—Je voudrais lire un peu de grec, monsieur. Oh ! pas beaucoup, je ne suis pas une savante—et peut-être aussi le bréviaire. Si vous acceptez la place, monsieur, voudrez-vous bien être mon maître ? Je vous déchargerais de beaucoup de vos autres devoirs.

—Je suis aux ordres de Votre Grâce pour tout ce qu'il lui plaira de me demander.

Elle le regarda gravement, en face. Il baissa les yeux.
—Très bien, monsieur. Vous êtes bon catholique, n'avez-vous dit ?

—J'ai toujours rempli mes devoirs religieux, Madame. La reine ne dit rien.
Guy sentit qu'il s'en était bien tiré. Il attendait la question et avait médité la réponse qu'il fallait. Il n'était pas extrêmement dévot.

—Il y a encore d'autres questions, reprit la reine au bout d'un instant ; mais qu'il vous suffise de savoir que j'apprécie la fidélité de mes serviteurs plus que tout au monde.

LA VIE SPORTIVE

CE QU'ON DIT

L'EPREUVE PARIS-BREST.

Paris-Brest et retour — la course la plus longue est, à mon sens, la plus pénible aussi. On a raison de ne pas l'organiser souvent. Si elle était annuelle, on mériterait d'être tous les deux ans, le croirait-on possible. Posséder par le compréhensible désir de la courir, et de la gagner, les hommes seraient condamnés à mourir, à des époques trop rapprochées dans leur vie, ce qui est surhumain qu'exige Paris-Brest-Paris.

Dir ans d'intervalle, c'est en revanche, beaucoup. Le coureur qui a gagné l'épreuve une fois se transforme pendant cette durée. Les années ont passé, le temps a fait son oeuvre; l'homme qu'il était jadis, il n'y a beaucoup de chances pour qu'il ne le soit plus; les jettes sont venues, justement impatient de faire parler d'eux, et ils partent, serais par le privilège de la jeunesse, avec une volonté enthousiaste qui, à soi-même comme à autrui, nous fait les années ont sensiblement refroidies.

Ce serait chimère, probablement, que de vouloir gagner deux Paris-Brest. Cette longue, longue... interminable course est pénible entre toutes. Plus de cinquante heures sans dormir! Sans dormir, avec la nécessité de fournir un effort physique continu et régulier! Le parcours, en allant sur Brest, est épouvantablement dur! Des côtes, puis encore des côtes; après un peu de répit en patier, les escalades du recommencement. Il en est, telle la montée de Pré-en-Paille, dont il semble qu'elle ne finirait jamais.

L'absence de sommeil est certainement la chose qui vous déprime le plus. A la fin, à force de résister, on a la sensation qu'on a la tête vide, l'idée que l'on se fait de ce qui se passe autour de soi est vague, flottante, imprécise. Seule, la préoccupation d'avancer, de toujours avancer vous soutient. On trouve de perpétuelles alternatives d'abattement et de surexcitation, et comme le cerveau n'a pas, par l'absence de l'impossible sommeil, une minute de repos, on se forge des chimères, on se crée des choses inexistantes auxquelles l'imagination finit par donner une consistance réelle. Alors dans l'attente, dans l'attente de l'impossible sommeil, une minute de repos, on se forge des chimères, on se crée des choses inexistantes auxquelles l'imagination finit par donner une consistance réelle.

Le genre d'aventure m'est arrivé dans Paris-Brest. Au retour sur Paris, un peu après Rennes, alors que nous roulions en pleine nuit, l'un, Vanhouwer, s'échappe. Je ne lance à sa poursuite, et par de longs après je parviens à le rejoindre. Le train se ralentit un peu et nous roulons côte à côte. Tout à coup, un cycliste passe en coup de vent. Il marchait à une allure folle. Autant que l'obscurité nous permet de le faire nous nous reconnaissons, en la suite nous sommes surpris. Trousseleur même était là tout près de bicyclette. Aucun doute possible, c'était lui! Une pensée identique nous traversa l'esprit et Vanhouwer et moi nous nous mîmes à la poursuite de l'adversaire disparu, fondu dans la nuit. Nous avions fait quelques kilomètres à peine, quand tout à coup le vélo s'arrêta et nous entendîmes un éclatement de pneu. Je continuai à pédaler, ignorant tout ce qui se passait, sans jamais pouvoir rejoindre l'homme que je poursuivais. L'arrivée au premier contrôle après Rennes. Ma première question est: "Trousseleur est-il devant, il y a combien de temps qu'il est parti?"

Mais, me répondent les contrôleurs, "Trousseleur n'est pas devant. Nous ne l'avons pas encore vu!" L'instinct. En mon for intérieur j'étais sûr, je savais bien ce que je disais. J'appris par la suite que non. Après m'être entendu dire, par le chef du contrôle, que "je perdais l'épave de la route", et que j'étais, à ce moment, en tête, je repartis, pas très convaincu cependant et ce ne fut qu'au contrôle suivant, devant l'affirmation répétée que Trousseleur n'était pas devant moi, que je réussis à calmer mon imagination.

Aux prises avec une illusion, j'avais pris un amateur isolé sur la route pour un adversaire dangereux, s'échappant à la faveur de la nuit. Influencé par l'effort physique, poussé à ses dernières limites, le cerveau, dans une course semblable, est facilement accessible à des fictions acceptées sans contrôle. Le souvenir, par la suite, m'a ramené vers cet incident à qui je dus une si vaillante et si intéressante occupation: "Et dire que voilà un bicycliste qui aurait pu être si bien dans son lit à cette heure-là! Si seulement il avait dans le ventre pour être sur la route, à pousser sa bécanne comme un voleur, dans une nuit d'été!"

Le froid est encore une autre forme de la souffrance physique. L'absence prolongée de sommeil y rend plus sensible encore. Au petit jour, c'est terrible, on aspire ardemment au bain de soleil qui va désalkyser vos articulations glacées, mais bientôt, c'est une autre chance, on trouve qu'il expère et son insistance devient pénible.

Puis la fatigue vient... vient... qui vous gagne et on ne sait qu'y aller pour y résister. Je me rappelle que pour lutter contre le sommeil ou contre la chaleur, je me douchais le cou et les épaules avec ce qu'on me passait pour me désaltérer.

Il en est de Paris-Brest comme de toutes les grandes épreuves. Il faut s'astreindre, pour tenir de bout et bout, et jouer un rôle à l'arrivée à une préparation très soignée. Je ne suis personnellement pas partisan de s'entraîner en vue de Paris-Brest à ne pas dormir. L'expérience en a été faite par des concurrents à qui elle n'a pas réussi. La préparation à s'imposer est encore et toujours la même: faire beaucoup de route, bon train par tous les temps afin de s'acquiescer aux intempéries.

C'est une belle course à gagner; c'est celle dont la victoire m'a donné le plus de satisfaction. La phase la plus dure s'est déroulée, pour moi, au retour, à partir de Rennes. Un peu avant Quimper, aux

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE NOUVEAU EN JEU

Billiter désire ardemment se mesurer le plus tôt possible avec J.-B. Paradis et se prétend champion de la catégorie des poids légers.

Nous recevons, avec prière de publier, le défi suivant de Billiter à Paradis:

Toledo, Ohio, 18 avril, 1914.
Rédacteur Sportif,
"Le Devoir",
Montréal.

Cher monsieur,
Je serais heureux de pouvoir régler un match avec Paradis pour le titre de champion du monde. Aujourd'hui, Billiter est reconnu par tous les experts des Etats-Unis, en fait de lutte, comme le champion sans conteste des lutteurs poids-légers du monde entier, et il est prêt à se mesurer avec Paradis ou n'importe quel athlète, suivant les règlements de la Police Gazette, pour un enjeu de \$500 à \$1,000 de chaque côté; il ne fait pas d'exception pour personne.

Vous pouvez lancer au nom de

Billiter un défi à Paradis pour le titre de champion; nous viendrons à Montréal et Billiter rencontrera en match Paradis, dès que les offres qui nous seront faites nous paraîtront acceptables. Billiter a déjà battu Paradis et peut renouveler cet exploit. Si Paradis ne veut pas lutter pour un enjeu de chaque côté, Billiter acceptera de lutter avec lui aux conditions qui agréeront à Paradis ou à son gérant.

Bien à vous,
Sam JORDAN.
Gérant de John Billiter, champion du monde des poids-légers.
("Note de la rédaction. — Nous respectons, bien entendu, le texte de la lettre du gérant de Billiter, mais nous nous demandons sur quoi il se base pour donner à Billiter le titre de champion, quand toute la presse américaine reconnaît les droits de Paradis à ce titre.

CAZEAUX EST TOMBE PAR RAOUL DE ROUEN

Le fougueux Béarnais a été vaincu en 2 et 29 minutes hier soir au Parc Sohmer. — Le Dr Roller sera au programme la semaine prochaine. — Les préliminaires.

Raoul de Rouen a prouvé hier soir qu'il était de beaucoup supérieur à Raymond Cazeaux, en tombant le Béarnais en 2 et 29 minutes, en présence d'une assistance nombreuse au Parc Sohmer.

Raoul de Rouen a affirmé une fois de plus sa force colossale et montré une connaissance presque parfaite du catch-a-catch-can. Cazeaux, par sa vigueur, son courage et la résistance désespérée qu'il a opposée au Rouennais, a mérité de nouveau son titre de "roi des vaillants".

Cazeaux a été vaincu, mais il l'a été honorablement, comme toujours, et sa vieille réputation, loin d'y perdre s'en trouve, au contraire, considérablement augmentée, car il avait devant lui un adversaire qui, autre fois, on crut que Cazeaux allait gagner une chute à l'aide d'une prise de pied bien appliquée, mais Raoul, dans une détente formidable, fait lâcher prise à Raymond qui, perdu, ainsi, une occasion superbe.

Une prise de fourche avec un croche au bras retourne à demi Cazeaux qui doit supporter tout le poids de son adversaire. Le Béarnais pointe superbement, mais il est immobilisé par Raoul qui l'écrase peu à peu et l'oblige à s'avouer vaincu.

Temps, 29 minutes.

LES PRELIMINAIRES.
Dans les préliminaires, Beaudette contre Poliquin et Duchesne contre Choquet firent match nul. Richard prit deux chutes consécutives sur Legal, en 7 et 2 minutes.

MERCREDI PROCHAIN.
Mercredi prochain, match sensationnel entre Raoul de Rouen et le docteur Roller au genre libre. Cette lutte fera accourir une foule considérable au parc car on verra là, aux prises, la vitesse alliée à l'expérience du catch, avec la force décidée à vaincre coûte que coûte.

LIGUE AMERICAINE
Chicago, 7; Cleveland, 6.
Washington, 2; New-York, 1.
Detroit, 4; St-Louis, 2.
Philadelphie, 9; Boston, 9.

LIGUE FEDERALE
Baltimore, 9; Brooklyn, 7.
Kansas City, 4; Indianapolis, 3.
St-Louis, 5; Chicago, 6.
Buffalo, 9; Pittsburg, 6.

LIGUE INTERNATIONALE
Jersey City, 7; Montréal, 0.
Toronto, 5; Providence, 3.
Baltimore, 6; Buffalo, 0.
Rochester - Newark, remise.

LIGUE INTERNATIONALE
Jersey City, 7; Montréal, 0.
Toronto, 5; Providence, 3.
Baltimore, 6; Buffalo, 0.
Rochester - Newark, remise.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES
Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries de la Ligue Américaine, Nationale et Fédérale:

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE
Montréal à Jersey City.
Toronto à Providence.
Rochester à Newark.
Buffalo à Baltimore.

LIGUE AMERICAINE
Brooklyn à Boston.
Philadelphie à New-York.
St-Louis à Pittsburg.
Cincinnati à Chicago.

LIGUE FEDERALE
Kansas City à Chicago.
St-Louis à Indianapolis.
Buffalo à Baltimore.

LIGUE INTERNATIONALE
Jersey City, 7; Montréal, 0.
Toronto, 5; Providence, 3.
Baltimore, 6; Buffalo, 0.
Rochester - Newark, remise.

LIGUE AMERICAINE
Chicago, 7; Cleveland, 6.
Washington, 2; New-York, 1.
Detroit, 4; St-Louis, 2.
Philadelphie, 9; Boston, 9.

LIGUE FEDERALE
Baltimore, 9; Brooklyn, 7.
Kansas City, 4; Indianapolis, 3.
St-Louis, 5; Chicago, 6.
Buffalo, 9; Pittsburg, 6.

LIGUE INTERNATIONALE
Jersey City, 7; Montréal, 0.
Toronto, 5; Providence, 3.
Baltimore, 6; Buffalo, 0.
Rochester - Newark, remise.

LIGUE AMERICAINE
Chicago, 7; Cleveland, 6.
Washington, 2; New-York, 1.
Detroit, 4; St-Louis, 2.
Philadelphie, 9; Boston, 9.

LIGUE FEDERALE
Baltimore, 9; Brooklyn, 7.
Kansas City, 4; Indianapolis, 3.
St-Louis, 5; Chicago, 6.
Buffalo, 9; Pittsburg, 6.

Ayez la Meilleure Valeur au Meilleur Marché avec votre COMPLET et VOTRE PAR-DESSUS DE PRINTEMPS

Notre assortiment des nuances et des tissus les plus nouveaux est le plus joli et le plus complet que nous ayons encore offert.

COUPE ET FINI GARANTIS
DONNER SATISFACTION OU L'ARGENT EST REMIS.
Nous avons quelques échantillons de vêtements tout faits.

Ouvrez le samedi après-midi.
McComber & Cummings
373 RUE SAINT-PAUL,
coin Saint-Sulpice.

DANS LA LIGUE INTERNATIONALE
LES ROYALS ONT ETE BLANCHIS PAR LE JERSEY CITY HIER APRES-MIDI. — LE RESULTAT FUT DE 7 à 0. — LES AUTRES JOUTES.

Jersey City, 23. — Jersey City a fait cadeau d'une autre défaite au club de Montréal, hier après-midi, en les vainquant par 7 à 0.

Voici le résultat détaillé de la partie: —
MONTREAL
Jones, rf. 3 0 2 1 0 0
Malay, lf. 2 0 0 2 0 0
Keller, 2b. 0 0 1 5 3 0
Whitman, cf. 2 0 0 2 0 0
Carlstrom, 3b. 3 0 0 7 0 0
Yeager, lb. 0 0 0 3 0 0
Pardelle, ss. 4 0 0 2 2 0
Madden, c. 3 0 0 5 2 1
Richer, p. 0 0 0 0 0 0
Walsh, p. 0 0 0 0 0 0
Carlo, p. 3 0 0 0 2 0

JERSEY CITY
Cooper, rf. 4 0 2 2 1 0
Bues, 3b. 2 2 0 3 2 0
Hulsvilt, 2b. 3 3 3 2 4 0
Strait, c. 2 0 1 1 1 1
Fisher, lf. 0 0 0 0 0 0
Barry, lb. 4 0 2 10 0 0
Baxter, ss. 3 0 0 1 1 0
Tee, c. 3 1 0 4 0 0
Brick, p. 3 0 0 0 6 0

LES COMBATS DE SAMEDI AU READOSCOPE
La soirée de samedi prochain au Readoscope comptera sûrement parmi les meilleures que nous a données le National Sporting Club depuis sa fondation.

M. G. H. RIOUX GERANT DU CHAMPETRE
Nous avons le plaisir de présenter à nos lecteurs quelques notes biographiques sur M. Georges Hector Rioux, le nouveau gérant du Club Champêtre, de Montréal.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.



AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

AVIS est donné au public, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du 10 avril 1914, constituant en corporation M. Joseph-Eduard Champagne, comptable, et des autres personnes nommées ci-dessous.

COMMERCE ET FINANCE

LE C. P. R. TOMBE A 194 1/4

Les autres cours varient peu. — Une dépêche de Washington à Londres sur la situation au Mexique. — l'Immeuble. — Courtes nouvelles

En Bourse de Montréal, comme sur tous les marchés, la baisse se continue sous la pression de la probabilité d'une guerre mexico-américaine.

Le C. P. R. perd encore du terrain. Après avoir fermé à 196 1/2 hier, cette valeur ouvrirait à 195 1/2 pour décliner jusqu'à 194 1/4 et regagner un point avant-midi.

A l'ouverture, le Brazilian s'enregistre à 79 1-8 et oscille un tout petit peu pendant la matinée. Le Crown Reserve était monté d'un point depuis la clôture et marquait 115.

L'iron se vendait à 27 3/4. Le Cement avait faibli d'un demi-point, et marquait 29. Le Laurentide était à 129. Le Richelieu cotait de 101 à 101 1/2, et le Power de 220 à 221.

La valeur locale qui est la plus nerveuse sur le marché actuel est sans contredit le C. P. R. Aussi les baissiers en profitent et les transferts des titres se chiffrent en grand nombre.

Une dépêche de Washington à Londres alléguant la possibilité de voir Venustiano Carranza, le chef constitutionnel mexicain, faire cause commune avec le président provisoire Huerta contre les Etats-Unis, a causé une nouvelle dépression sur le Stock Exchange, aujourd'hui.

Les actions du groupe des chemins de fer mexicains ont fléchi de 2 à 4 points et les Consolidés ont tombé de 3-16, tandis que les valeurs américaines ont été fréquemment cotées à 50 sous au-dessous du pair.

Un bulletin de Vienne moins optimiste relativement à la santé de l'empereur François Joseph, a aussi touché le marché, amenant des ventes du continent. Les rapports de Vienne nous disent qu'un fléchissement rapide s'est produit sur cette place à la suite de la publication des nouvelles de la santé de l'empereur.

ACHAT D'UNE BANQUE

MM. Putnam et McCrory viennent de conclure une importante transaction immobilière dans le centre de la ville par laquelle la banque des Marchands du Canada a acheté de M. John R. Douglas, propriétaire du "Montreal Weekly Witness", la propriété du coin adjacent à l'édifice du "Witness" et mesurant 50 pieds rue Saint-Pierre et 60 pieds ruelle Fortification, donnant exactement 3,000 pieds carrés d'une très haute valeur. Personne ne veut dire le prix payé par la banque. Comme les baux ne sont pas encore expirés, les locataires habiteront la bâtisse pendant une année encore. Mais il est entendu que tôt ou tard la banque des Marchands demandera à la ville la permission de construire par-dessus la ruelle et d'ériger un bel édifice sur le côté nord qui serait rival à celui de la rue Saint-Jacques.

BANQUE D'ANGLETERRE

(Service de la Presse Associée) Londres, 23. — Le bilan hebdomadaire de la banque d'Angleterre accuse les changements suivants: Réserve totale, aug. de £1,048,000; Circulation, dim. de 335,000; Etalons d'or, aug. de 656,131; Autres valeurs, dim. de 820,000; Dépôts publics, dim. de 434,000; Autres dépôts, aug. de 557,000; Billets, aug. de 1,035,000; Valeurs du gov. m. de 104,000. Les réserves de la banque proportionnées au passif, cette semaine est de 43.62 pour cent. La semaine dernière il était de 41.99 pour cent. Le taux de l'escompte est de 3 pour cent.

LA DALES PRIVATE BANK

(Service de la Presse Associée) Belleville, Ont., 23. — Les actionnaires de la Dales Private Bank se réunissent hier à Modoc et tous les efforts ont été faits pour arriver à un règlement ou à un arrangement satisfaisant. Les délibérations n'ont pas encore été rendues publiques. Cependant, on dit couramment qu'il a été produit un bilan accusant un déficit de \$174,000 et de dépôts de \$445,000. Le comptable a dit hier qu'il avait produit un pareil document et qu'il avait été incapable de retracer sa provenance.

DIVIDENDE DIFFERE

New-York, 23. — Les directeurs de la Missouri Kansas and Texas Railway Co. ont décidé de passer le dividende semestriel de 2 pour cent sur les actions privilégiées. Le M. K. and T. a priorité a payé 4 pour cent de dividende annuellement depuis 1906. Aujourd'hui, le stock est baissé à 36 1/4, le niveau le plus bas depuis 1904.

LA CROWN RESERVE

Le bureau exécutif de la Crown Reserve and Porcupine Crown a produit un rapport officiel disant que, en autant qu'ils le savent, aucun développement dans les affaires des mines ne peut autoriser la rumeur voulant la cessation des dividendes. Il déclare que rien de contrariant n'a affecté les conditions des propriétés depuis le dernier relevé officiel annuel.

L'IMMEUBLE

La transaction immobilière la plus intéressante parmi les soixante-dix enregistrées hier, est celle réalisée en vue d'une expropriation par la ville de Montréal dans Notre-Dame de Grâce. Cette vente, qui s'élève à \$60,638, a été faite par la Ross Realty Company à la Cité de Montréal pour le besoin des rues Maple, Cedar, Pine, Monklands et l'ave Notre-Dame de Grâce (autrefois Church). Les propriétés achetées sont désignées par les Nos 161-578, 305A, 210-100, 168-580, 478, 415, 344, 169-593, 472, 43, 343, 170-552, 627, 393, 316 et 348 Paroisse de Montréal.

J. Marcellin Wilson a vendu à Léon Martineau les lots Nos 529 à 534, 51 à 574, et la partie nord-ouest de 570 Sainte-Marie, avec bâtisses et machineries, rue Forion Est, pour \$44,495.

J. B. A. Aubry à A. Aubry and Son, Ltd., partie du lot 1224 Sainte-Marie, avec bâtisses, rue Delorimier, mesurant 49 x 100, pour \$1 et autres considérations.

Aimé Bourdeau, hôte, à J. B. A. Wilson, 2 emplacements faisant face rue Hadley, lots 3930-198 et 199 Paroisse de Montréal, chacun mesurant 25 x 80 pieds, avec hôtellerie et autres bâtisses, pour \$35,000.

Alonzo C. Matthew à Mme William W. Wilder, des lots à Westmount, formant partie du lot 225-20 Paroisse de Montréal, av. Belmont, mesurant 50 x 113 pieds et 40 x 113 pieds, pour \$9,153.

Joseph Raphaël Beauchamp à Auguste Blouin, les lots 218 à 219 Côte de la Visitation, avec bâtisses faisant face rue Marie-Anne, pour \$17,000.

Mme F. Desmarchais à L.-A. Quessnel, en fideli-commis, le lot 15 Côte des Neiges, avec bâtisses, \$16,575.

Sheldon Heber Stone à Dr Walter W. Aylen, un lot et bâtisse dans Westmount, au No 462 av. Claremont, les lots 207-31-1, 207-01-1, Paroisse de Montréal, 21 x 170, \$9,500.

Rossell Prudhomme, marchand, à la Commission Scolaire de Notre-Dame de Grâce, deux emplacements avec Prud'homme, quartier Notre-Dame de Grâce, les lots 181-144 et 145 Paroisse de Montréal, superficie totale 6,171 pieds; \$9,156, ou \$1.50 le pied carré.

Frederick William Legalee à Patrick McMahon, Nos 368 et 370 av. Melrose, Westmount, les lots 174-368, Paroisse de Montréal, avec bâtisses, 25 x 82, \$9,000.

Elie Alaire à Mlle Ada D. Dickson, le lot 170-391A Paroisse de Montréal, Notre-Dame de Grâce, avec habitations, 226 et 228 av. Belgrave, au-dessous de la rue Sherbrooke, 25 x 84 pieds; \$8,800.

BOURSE DE L'IMMEUBLE

Table listing real estate transactions with columns for Stock, Coupons, Obligations, and Cote du jour.

COUpons

Table listing various bonds and coupons with their respective values.

MARCHE AUX PROVISIONS

Le marché aux provisions était particulièrement facile, hier; les arrivages d'oeufs sont un peu plus forts que les demandes; le beurre et le fromage demeurent aisés, avec une très légère diminution. Le foin se tient ferme et les arrivages sont un peu plus lourds. Les demandes pour les fèves et les pommes de terre sont sèches, et l'approvisionnement est ample. Les produits de l'étable sont en grande demande et les prix se tiennent bien parce que l'approvisionnement arrive avec assez de liberté.

Beurre. — Les arrivages ont été de 671 contre 569 la semaine dernière et 753 l'an dernier.

Nouveau beurre de crèmerie, très haut choix, 26c à 27c. Crèmerie d'automne, très haut choix, 24c à 25c.

Beurre de laiterie, frais, 21c à 23c.

Foin. — Les arrivages ont été de 1,366 ballots.

No 1, la tonne, \$14.50 à \$15.00. No 2, la tonne, \$13.50 à \$14.00.

Fèves. — Triées à la main, \$2.10. Triées, un livre, \$1.95.

Triées, trois livres, \$1.80. Pommes de terre: Montagnes Vertes, au wagon, 85c.

Montagnes Vertes, de l'entrepôt, \$1.00. Québec, blanches, au wagon, 75c.

Québec, blanches, de l'entrepôt, 85c.

Issues de blé: — No. 823.00. "Shorts", \$25.00.

"Middlings", \$28.00. Moulée pure, \$30.00 à \$32.00.

Moulée mélangée: \$28 à \$29.00. Farine: — Premières patentes du printemps, \$5.60 à \$5.70.

Secondes, \$5.10 à \$5.20. Fortes à boulanger, \$4.90 à \$5.00.

Premières patentes, de l'hiver, \$5.25 à \$5.50.

"Straight rollers", \$4.70 à \$4.90. Produits de l'étable: — Les approvisionnements arrivent assez librement et trouvent une grande demande.

Sirop, bidon de 8 1/2 lbs., 70c. Sirop, bidon de 10 lbs., 80c.

Sirop, bidon de 11 lbs., 20c. Sucre, la livre, 11c.

Les arrivages de provisions ont été de 2 paquets de viandes en conserve, 3 barils de saindoux, 7 jambons et bacon, 591 porcs vivants.

BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par MM. Fortier, Beauvais et Cie, banquiers et agents de change, membres de la Bourse de Montréal, Edifice Royal Assurance.

Table of stock market prices for various companies and commodities.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Stock Commun (Service de la Presse Associée) Washington, 23. — L'attitude menaçante des constitutionnalistes a nécessité un changement complet du plan de campagne. Les conseils de la Marine et de l'Armée et les secrétaires de ces deux départements, sont actuellement à étudier cette question. On est à dresser un plan de campagne de façon à établir une protection suffisante sur toute la frontière nord du Mexique pour les habitants du Texas et des autres Etats limitrophes. Ensuite on développera les détails du plan original d'une campagne contre la ville de Mexico par terre en se servant des chemins de fer.

PREFERENTIEL

Canada Cement: 30 à 32. Can. Cottons: 10 à 14.2. Dom. Iron: 5 à 10.1. Mont. Tram. Deb.: \$6000 à 78-12, \$400 à 78-12, \$1000 à 78-12. Sher. Williams: 8 à 99, 10 à 98 7-8, 5 à 98 2-4. Steel Co. of Can.: 10 à 78. Commerce: 6 à 209 1-2. Merchants: 5 à 183 1-2. Nova Scotia: 1 à 264, 2 à 264 1-4. Royal: 1 à 224.

MINES

Crown Reserve: 55 à 115, \$20 à 120, 200 à 124, 400 à 125. Hollinger: 10 à 36.00. Brésilien: 50 à 79 3-4, 25 à 79 1-2, 5 à 79, 25 à 79 1-2, 50 à 79 3-4. Can. Pacific: 50 à 192 5-8, 25 à 195 1-4, 275 à 195, 25 à 194 7-8, 150 à 195, 150 à 194 3-4, 100 à 194 1-2, 50 à 194 1-4, 100 à 194 3-8, 20 à 195 1-4, 125 à 195 1-2, 50 à 195 1-8. Detroit: 50 à 66 1-4, 75 à 66. Ottawa L. H. and P.: 50 à 142, 50 à 141. Power: 100 à 226 1-4, 10 à 220 1-2, 150 à 221. Québec Ry.: 72 à 13, 200 à 12 3-4. Richelieu et Ont.: 75 à 101, 50 à 101 1-4, 10 à 101 2-5 à 101 1-4, 25 à 101 1-4, 25 à 101 1-8, 46 à 101, 25 à 101 1-4, 25 à 101 1-8. Shawinigan Rights: 8 à 1 3-8. So. 75 à 115. Toronto Ry.: 125 à 135. Canada Cement: 50 à 29 1-2.

Dom. Caniers: 15 à 45 1-2. Dom. Trust: 98 à 112. Lake of Woods: 20 à 180. Laurentide: 25 à 179 1-4, 50 à 170, 15 à 179 1-2, 25 à 180. MacDonald: 15 à 10. Scotia: 4 à 62, 25 à 61, 20 à 60, 25 à 59 1-4, 22 à 59, 145 à 58. Steel Corp.: 225 à 27 1-2, 275 à 27 1-4, 100 à 27 7-8. COTE

Shawinigan Rights: 1 8-8 à 1 1-4. ACTIONS A PRIORITE

Dom. Iron: 4 à 90. Mont. Tram. Deb.: \$2800 à 78 1-2, \$2000 à 78 1-2, \$2000 à 78 1-2, \$500 à 78 1-2, \$600 à 78 1-2. Steel Co. of Can.: 20 à 76. Tuckett: 25 à 95. OBLIGATIONS

Dom. Caniers: \$500 à 98 1-2. Québec Ry.: \$2000 à 52. Scotia: \$100 à 86, \$600 à 87. Sherwin Williams: \$2000 à 100. BANQUES

Nova Scotia: 1 à 264, 2 à 264 1-4. MINES

Crown Reserve: 800 à 115, 100 à 114, 100 à 113 1-2, 115 à 114, 25 à 110, 500 à 114, 500 à 115, 100 à 114, 200 à 113, 900 à 114. Hollinger: 40 à 16.00.

REPONSE A CARRANZA

(Suite de la dernière page) EST-CE UNE DECLARATION DE GUERRE

Washington, le 23. — Nelson O'Shaughnessy, Chargé d'Affaires américain au Mexique, a reçu ses passeports du général Huerta et se prépare à quitter Mexico. Le fait pour Huerta d'avoir donné ses passeports à O'Shaughnessy est considéré comme un développement tout à fait sensationnel de la situation attendu que cet acte annonce une déclaration de guerre de la part du gouvernement de Mexico. L'envoi des passeports à un ministre ou à un chargé d'affaires a précédé une déclaration de guerre, dans la plupart des cas sinon invariablement.

MANIFESTATION ANTI-AMERICAINNE

New-York, 23. — Une dépêche de Mexico datée d'hier soir dit que la populace se prépare dans la capitale à faire une manifestation anti-américaine.

UNE DECLARATION OFFICIELLE

Washington, 23. — Le ministre de la Marine publie la déclaration suivante: "Une dépêche du contre-amiral Badger, reçue à 3 heures 40 du matin, dit que le drapeau blanc a été volé à plusieurs reprises par les fédéraux. Il ajoute qu'il y a eu un petit nombre seulement de coups de fusils échangés depuis 11 heures de l'avant-midi, mercredi, et que la ville est paisible. Les fonctionnaires du département disent que l'amiral Badger est arrivé à Vera Cruz à 8 heures du matin le 22 et qu'à 4 heures il a débarqué 1,750 officiers et soldats de son escadre. Ces troupes ont coopéré avec les troupes déjà débarquées et qui sont au nombre de 3,900. A 8 heures du matin, les forces américaines combinées ont commencé à avancer systématiquement dans la ville pour briser toute résistance et rétablir l'ordre. La résistance n'était pour ainsi dire pas organisée; les Mexicains tiraient des fenêtres, des toits et de différents autres abris.

LES MEXICAINS FONT CAUSE COMMUNE

Washington, 23. — Le ministère de la Guerre est informé aujourd'hui que les constitutionnalistes et les partisans de Huerta à Tampico se sont unis pour s'opposer aux opérations des Américains. Washington, 23. — Le ministère de la Guerre apprend que les officiers qui commandent les troupes au fort Sam Houston ont reçu l'ordre d'intercepter tout envoi d'armes consignés aux troupes fédérales mexicaines de Piedras Negras, de l'autre côté de la frontière.

UN NOUVEAU PLAN DE CAMPAGNE

(Service de la Presse Associée) Washington, 23. — L'attitude menaçante des constitutionnalistes a nécessité un changement complet du plan de campagne. Les conseils de la Marine et de l'Armée et les secrétaires de ces deux départements, sont actuellement à étudier cette question. On est à dresser un plan de campagne de façon à établir une protection suffisante sur toute la frontière nord du Mexique pour les habitants du Texas et des autres Etats limitrophes. Ensuite on développera les détails du plan original d'une campagne contre la ville de Mexico par terre en se servant des chemins de fer.

Aux jeunes

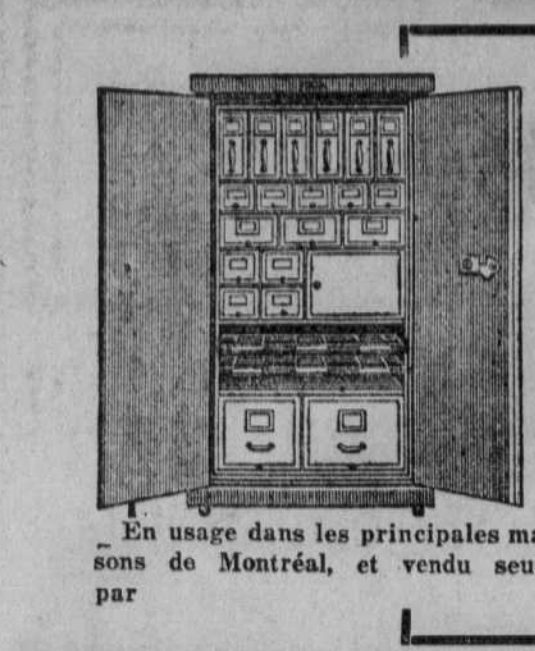
N'oubliez pas l'atelier du DEVOIR pour l'impression de vos lettres de faire-part, cartes de visite et d'invitation.

Aux avocats

Nous avons, pour l'exécution de vos factums et tous autres travaux d'impressions, un outillage complet et moderne.

A TOUS

Atelier d'imprimerie: LE DEVOIR 43 rue Saint-Vincent TEL. MAIN: 7461 Célérité, Prix modérés, Travail parfait.



N'achetez Pas un Cabinet en Bois LE "SAFE-CABINET" est à l'épreuve du feu — il protège vos documents, les tient à votre portée. Il coûte une bagatelle plus cher que le cabinet en bois. D'une immense capacité. Tout système de liasse peut y être installé pour répondre aux besoins de vos affaires. NOUS LAVONS EN MAGASIN MOECKEL & SCHURMAN LIMITED "THE SAFE MEN" Montréal, Qué., 317 Rue Saint-Jacques, PHONE MAIN 303

The R. J. McNEIL SILVER BLACK FOX COMPANY LIMITED

UN AVIS DECISIF

Nos livres seront fermés définitivement à minuit, le 27 avril. Nous avons à remercier tous ceux qui, jusqu'à date, ont répondu à notre appel et acquis des parts dans notre compagnie qui constitueront, sans aucun doute, l'un des placements les plus avantageux qu'ait jamais faits le public, très confiant dans l'excellente situation du Canada qui, maintenant, détient pratiquement le monopole de l'animal à fourrure le plus riche de l'univers.

Cet Appel est Positivement le Dernier!

Le bureau de la Compagnie sera ouvert jusqu'à minuit, lundi le 27 avril, pour recevoir les demandes de parts, s'il en reste. Les souscripteurs d'en dehors de la ville, dont la correspondance portera sur l'endos la date postale du 27 avril auront le même avantage que s'ils venaient personnellement à notre bureau, et les actions encore en mains, seront alors distribuées au pro-rata. Surveillez le marché du renard et les cotes pour ces actions, après le 27 avril.

Rappelez-vous ceci, Lecteurs du DEVOIR :-

Nous nous sommes efforcés de faire tous les rapports ayant trait à la R. J. McNeil Company conformes aux principes les plus conservateurs, et bien que plusieurs enthousiastes, après enquête sur l'industrie du renard, nous aient reproché notre modestie dans nos rapports, nous sommes convaincus que les profits que retireront nos actionnaires, dans un avenir prochain, leur permettront non seulement de se pannoncer sur les profits réalisés, mais aussi d'approuver les procédés honnêtes employés envers tous et les principes conservateurs qui sont ceux de The R. J. McNeil Black & Silver Fox Company Limited.

DERNIER APPEL 27 AVRIL

Prix par action, cinq dollars, pas moins de cinq actions vendues à chaque personne. THE R. J. McNEIL BLACK & SILVER FOX COMPANY LIMITED Dr Leo Frank, agent financier—517D Nouvel Edifice Birks, Montréal.

"CAMPAGNE.... PRENEZ GARDE"

SAISON DES DEMENAGEMENTS MONS. LE PROPRIETAIRE DE VOITURES, Ne nous aidez-vous pas à prévenir les accidents? Si vos voitures sont en usage durant le temps du déménagement, le SOIR, sovez PRUDENT et protégez-les en plaçant une LUMIERE ROUGE à l'arrière. MESSIEURS LES BOUCHERS, EPICIERS et autres s'occupant de LIVRAISON, le SOIR, ne ferez-vous pas de même? A. GABOURY, Surintendant, Cie. des Tramways de Montréal.

SPORT

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 2767.—Charles Viger, marchand de bois, de Montréal, demandeur vs. Fred Lacasse, du même lieu, défendeur. Le 2me jour de mai 1914 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 46 rue Labadie, en la cité de Montréal, seront venus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. L. J. S. RAGETTE, H.C.S. Montréal, 23 avril 1914. PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 3759.—J. Azarias Lebeau, pharmacien, de Montréal, demandeur vs. Homolo Triccerri, de Montréal, défendeur. Le 2me jour de mai 1914 à dix heures de l'avant-midi, au No 145A rue Mansfield, en la cité de Montréal, seront venus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. L. J. S. RAGETTE, H.C.S. Montréal, 23 avril 1914. PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 3758.—J. Azarias Lebeau, pharmacien, de Montréal, demandeur vs. David Ogilvy, du même lieu, défendeur. Le 2me jour de mai 1914 à dix heures de l'avant-midi, au bureau d'affaires du dit défendeur, au No 2 Place Philippe en la cité de Montréal, seront venus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en ameublement de bureau, etc. Conditions: argent comptant. M. J. A. DECELLES, H.C.S. Montréal, 23 avril 1914. Sparey: 95 80 79—254 Brown: 82 92 96—270 Marshall: 91 83 94—268 Totaux: 445 412 454—1311 Love: 79 95 102—276 Gravan: 89 95 83—267 Boarrier: 85 94 82—261 Gowmes: 86 83 86—255 Murphy: 81 86 64—231 Totaux: 420 453 417—1290 Pastimes Dupré: 83 79 88—250 Curron: 94 78 97—269

temps qu'il fera

DEMAIN Beau et doux. Bulletin d'après le thermomètre de Loar et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. R. de MESLE, gérant.

UN NOUVEAU BAIN PUBLIC

L'ECHEVIN RUBENSTEIN EN VEUT OBTENIR UN POUR SON QUARTIER — ON EN VEUT A M. JANIN, L'INGENIEUR EN CHEF. — M. LAURENDEAU NIE

TRAVAUX EN RETARD

M. Louis Rubinstein, échevin du quartier Saint-Laurent, est allé voir les commissaires pour leur demander de s'occuper de l'achat d'un terrain pour la construction d'un bain dans le quartier Saint-Laurent.

M. LAURENDEAU NIE M. Laurendeau, avocat en chef de la ville, donne le démenti le plus catégorique à la prétendue rumeur de sa démission publiée dans un journal anglais du matin.

UNE DELEGATION

M. le commissaire E.-N. Hébert a reçu ce matin une délégation de certains des propriétaires expropriés du Boulevard Saint-Joseph lui demandant de presser le paiement des terrains que la ville a acquis.

LA COTE D'HOCHELAGA

Sur les 823,133 qui ont été votés pour le nivellement de la Côte d'Hochelaga, il n'y a que pour 103,430 de travaux exécutoires. Le reste ne peut être fait à cause des retards des procédures, les titres de la ville n'étant pas encore clairs, ou parce qu'il y a des changements d'égouts à faire.

ORDINATION SACERDOTALE

Sainte-Anne, 22. — Sa Grandeur Mgr Bégin viendra dimanche au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, conférer l'ordination sacerdotale à MM. les abbés Arthur Lizotte, Alphons Fortin et Joseph Boucher, tous trois professeurs au collège.

AU GESU

Ce soir, à la salle académique du Gesu, à 8 h. 15 précises, séance dramatique et musicale.

MORT DE M. A. GRANGER

La librairie Granger Frères, Limitée, vient de subir une perte douloureuse dans la personne de son chef, M. Alphonse Granger, dont la mort survenue ce matin, à 6 heures et demie, a pris tout le monde par surprise.

M. BLUMENTHAL SUBIRA UN PROCES

L'enquête dans la cause de l'échevin Abraham Blumenthal, accusé d'intimidation, le jour de la votation, pour les élections municipales, a eu lieu ce matin. Plusieurs témoins ont été entendus dont voici les noms: Israël Meunier, Albert Saint-Pierre, Aimé Grothé, candidat défait par M. Blumenthal, Arthur Yvon, sous-officier au rapporteur, et Mme Wilfrid Wilson, l'examen volontaire a été fixé au 30, ce qui veut dire que l'échevin incriminé aura à subir un procès devant la cour criminelle.

A LA POLICE

Henri Broault, 18 ans, est accusé de vol avec effraction dans le magasin de M. Lachapelle, 2649 Craig Esplanade, où il s'est emparé d'une somme de \$110. Il nie sa culpabilité. Enquête le 28.

LA SANTE DE FRANCOIS-JOSEPH

Vienne, 23. — L'état de santé de l'Empereur François-Joseph, d'après les rapports de ses médecins, ce matin, n'est pas très satisfaisant; Sa Majesté au cours de la nuit dernière a eu de fortes quintes de toux qui l'ont empêchée de se lever.

VISITE A LA PRISON

M. A.-L. Taschereau, ministre des travaux publics, accompagné de M. J.-C. Caron, ministre de l'Agriculture, et des architectes Marchand et Brassard, visitera demain après-midi, officiellement, la prison de Bordeaux.

UN AMENDEMENT DE M. LAURIER

Ottawa, 23. — M. Laurier saisira cet après-midi la Chambre des Communes d'un amendement aux propositions de M. White, quant au tarif. Cet amendement dira en substance que la Chambre des Communes regrette l'attitude du ministère, que, en vue des conditions économiques actuelles, le ministère devrait accorder la détaxe complète de la dette sur les produits agricoles, et que, sans compromettre aucune des industries canadiennes actuelles, le ministère devrait en outre accorder une réduction raisonnable des impôts afin de diminuer la cherté de la vie.

LA SANTE DE FRANCOIS-JOSEPH

Les symptômes du calarrhe dont souffre l'Empereur sont toujours les mêmes; depuis quelques heures cependant les forces semblent lui revenir.

VISITEURS D'ANGLETERRE

J. Herbert Thewlis, juge de paix, ancien lord-maire et membre du comité de Manchester, Angleterre, ainsi que Robert Peacock, chef de police de cette même ville, sont de passage à Montréal pour étudier notre système de la circulation dans les rues, et la réglementation des théâtres et des autres lieux d'amusement.

LA CARTE ELECTORALE

UNE NOUVELLE PROPOSITION PAR DEUX VOIX DE MAJORITE SEULEMENT LE CONSEIL DU BARREAU DE QUEBEC DECIDE DE NE PAS LES PORTER A A QUATRE ANS L'ETUDE DU DROIT.

LES RAPPORTS JUDICIAIRES

Peu s'en est fallu, à l'assemblée du conseil général du Barreau de la province de Québec, tenue hier, que les cours de droit, actuellement de trois ans, fussent portés à quatre ans. Cette proposition, présentée par Me Gonzalve Desaulniers, C. R., et secondée par Me Perreault, C. R., a été déclinée par une majorité de deux voix.

A LA VEILLE DE LA DEBACLE

LES VIEUX CAPITAINES PREDISENT QUE LE FLEUVE SERA LIBRE DEMAIN. — PREMIER DEPART. Il y a beaucoup d'activité dans le port de Montréal, et plusieurs vieux capitaines de navires rencontrés, affirment que la débacle se produira aujourd'hui ou demain au plus tard.

FETES CHEZ LES SOEURS DE CHARITE

Québec, 23. — De belles fêtes auront lieu mercredi et jeudi, les 29 et 30 courant, à la maison-mère des Soeurs de la Charité en cette ville à l'occasion de la célébration des noces de diamants de deux religieuses en même temps que des noces d'or de huit autres religieuses de cette congrégation. Les fêtes seront présidées par S. G. Mgr Bégin qui compte une soeur parmi les jubilaires.

M. LEMIEUX A HEMMINGFORD

Samedi soir, dans l'hôtel de ville de Hemmingford, les libéraux tiendront une grande assemblée publique au cours de laquelle les députés libéraux de la région, MM. Robb, Lanclôt et Philips, adresseront la parole.

M. MACNAMUS

Ce soir, à la salle Windsor, à huit heures et quart, M. Semmas MacNamus, poète distingué fera une conférence sur le Folklore irlandais.

LES TROUBLES AU COLORADO

Trinidad, Col., 23. — La situation s'aggrave dans le district de Trinidad région minière du Colorado. Depuis lundi, les engagements entre les grévistes et les troupes fédérales ont été nombreux et les morts, de part et d'autre, dépassent la centaine.

LES COURS DE DROIT

PAR DEUX VOIX DE MAJORITE SEULEMENT LE CONSEIL DU BARREAU DE QUEBEC DECIDE DE NE PAS LES PORTER A A QUATRE ANS L'ETUDE DU DROIT.

LES RAPPORTS JUDICIAIRES

Peu s'en est fallu, à l'assemblée du conseil général du Barreau de la province de Québec, tenue hier, que les cours de droit, actuellement de trois ans, fussent portés à quatre ans. Cette proposition, présentée par Me Gonzalve Desaulniers, C. R., et secondée par Me Perreault, C. R., a été déclinée par une majorité de deux voix.

A LA VEILLE DE LA DEBACLE

LES VIEUX CAPITAINES PREDISENT QUE LE FLEUVE SERA LIBRE DEMAIN. — PREMIER DEPART. Il y a beaucoup d'activité dans le port de Montréal, et plusieurs vieux capitaines de navires rencontrés, affirment que la débacle se produira aujourd'hui ou demain au plus tard.

FETES CHEZ LES SOEURS DE CHARITE

Québec, 23. — De belles fêtes auront lieu mercredi et jeudi, les 29 et 30 courant, à la maison-mère des Soeurs de la Charité en cette ville à l'occasion de la célébration des noces de diamants de deux religieuses en même temps que des noces d'or de huit autres religieuses de cette congrégation. Les fêtes seront présidées par S. G. Mgr Bégin qui compte une soeur parmi les jubilaires.

M. LEMIEUX A HEMMINGFORD

Samedi soir, dans l'hôtel de ville de Hemmingford, les libéraux tiendront une grande assemblée publique au cours de laquelle les députés libéraux de la région, MM. Robb, Lanclôt et Philips, adresseront la parole.

M. MACNAMUS

Ce soir, à la salle Windsor, à huit heures et quart, M. Semmas MacNamus, poète distingué fera une conférence sur le Folklore irlandais.

LES TROUBLES AU COLORADO

Trinidad, Col., 23. — La situation s'aggrave dans le district de Trinidad région minière du Colorado. Depuis lundi, les engagements entre les grévistes et les troupes fédérales ont été nombreux et les morts, de part et d'autre, dépassent la centaine.

REPOSE A CARRANZA

LE PRESIDENT WILSON ASSURE DE NOUVEAU QUE LES OPERATIONS SONT UNIQUEMENT DIRIGES CONTRE HUERTA ET NON CONTRE LE PEUPLE MEXICAIN.

LE PAPE INTERVIENT

Washington, 23. — Le chargé d'affaires du Mexique aux Etats-Unis, Senor Algara, après une conférence avec le secrétaire d'Etat Bryan, a demandé ses passeports, lesquels lui seront remis ce soir. Ceci signifie une rupture complète des relations diplomatiques entre les deux pays.

A LA VEILLE DE LA DEBACLE

LES VIEUX CAPITAINES PREDISENT QUE LE FLEUVE SERA LIBRE DEMAIN. — PREMIER DEPART. Il y a beaucoup d'activité dans le port de Montréal, et plusieurs vieux capitaines de navires rencontrés, affirment que la débacle se produira aujourd'hui ou demain au plus tard.

FETES CHEZ LES SOEURS DE CHARITE

Québec, 23. — De belles fêtes auront lieu mercredi et jeudi, les 29 et 30 courant, à la maison-mère des Soeurs de la Charité en cette ville à l'occasion de la célébration des noces de diamants de deux religieuses en même temps que des noces d'or de huit autres religieuses de cette congrégation. Les fêtes seront présidées par S. G. Mgr Bégin qui compte une soeur parmi les jubilaires.

M. LEMIEUX A HEMMINGFORD

Samedi soir, dans l'hôtel de ville de Hemmingford, les libéraux tiendront une grande assemblée publique au cours de laquelle les députés libéraux de la région, MM. Robb, Lanclôt et Philips, adresseront la parole.

M. MACNAMUS

Ce soir, à la salle Windsor, à huit heures et quart, M. Semmas MacNamus, poète distingué fera une conférence sur le Folklore irlandais.

LES TROUBLES AU COLORADO

Trinidad, Col., 23. — La situation s'aggrave dans le district de Trinidad région minière du Colorado. Depuis lundi, les engagements entre les grévistes et les troupes fédérales ont été nombreux et les morts, de part et d'autre, dépassent la centaine.

Où Acheter Demain

Messieurs les Gens d'Affaires, Songez à votre Bourse. S'il vous faut quelque chose en fait de meubles, rugs, etc. ce printemps, ne craignez pas de venir nous voir, vous trouverez certainement ce qu'il vous faut. Notre assortiment est considérable et pour ceux qui ne connaissent pas encore l'importance de notre maison nous ajouterons que notre magasin, mesurant 43 pieds par 35 et bâti à quatre étages, regorge de tout ce qu'il y a de plus nouveau en articles d'ameublement de maison.

MAISON ARCHAMBAULT

Aux Amateurs de Photographie nous signalons un important rayon de notre pharmacie: celui de la Photographie pour amateurs. D'ici à quelques temps cet espace sera consacré à la description de ces appareils que nous offrons.

Manteaux et Robes de Maison. Manteaux en tweed et nid d'abeille, style Bal-macan, poignets et collet garnis en soie de couleur, aussi genre tailleur avec collet châle. Valeur de \$15.00 à \$18.00. Prix spécial \$5.95.

Vous qui Déménagez

Adressez-vous ici pour vos APPAREILS ELECTRIQUES ET A GAZ. Nous en avons un CHOIX IMMENSE que nous offrons A DES PRIX EXTREMEMENT BAS, car nous abandonnons les affaires.

N.-G. Ameublement complet de salle à diner pour \$20.00

Incroyablement l'offre la plus remarquable jamais faite au Montréalais. Cet ameublement a été dessiné et construit spécialement pour notre VENT DE 20ème ANNIVERSAIRE. Il n'est en vente aucune part ailleurs au Montréal.

Davenport "Thorobed" en cuir \$59.65

Ce meuble fait l'office d'une chambre supplémentaire toujours prête. La bourse est faite de matériel choisi et la couverture est en véritable cuir. Pour le transformer en lit on retourne le siège et déplaie le sommier. Il est garni d'un matelas en coton de 25 livres. Le dossier contient un large garde-robe.

La Compagnie POUR CADEAUX DE NOCES

Brodeur. Nous avons un choix incomparable d'articles parfaitement appropriés, entre autres: Services à chocolat. Services à fruits. Services en verre taillé. Bronzes, lampes de fantaisie, et quantité d'autres articles du meilleur goût.

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Saint-Henri, No. 1263, dont le défunt fait partie, sont priés de se réunir à leur salle No. 30 rue Laporte, jeudi à 8 heures p. m., pour de la se rendre à la demeure mortuaire, 77 rue du Couvent, et y recevoir les prières d'usage et aussi invités aux funérailles, sans autres invitations. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à neuf heures à l'église Saint-Henri, et le convoi funèbre partira de la demeure du défunt à 8 heures 45.

DECES

GRANGER.—A Westmount, le 23 avril 1914, à l'âge de 55 ans, 8 mois, est décédé M. Alphonse A. Granger, de la Maison Granger Frères, Limitée, libraires. Les funérailles auront lieu lundi à 8 heures p. m., au domicile mortuaire, 77 rue du Couvent, et y recevoir les prières d'usage et aussi invités aux funérailles, sans autres invitations. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à neuf heures à l'église Saint-Henri, et le convoi funèbre partira de la demeure du défunt à 8 heures 45.

INCENDIE RUE DU GRAND-TRONC

Une chaudière de goudron en feu, dans la cour de M. J. Labelle, 689 Grand-Tronc, a fait courir les pompiers du sous-chef Brière, à midi moins dix minutes. Il n'y a pas eu de dégâts.

ROY.—A Montréal, le 21 avril 1914, à l'âge de 55 ans, et 21 jours, est décédé l'ancien Edouard Roy. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures p. m., au domicile mortuaire, 77 rue du Couvent, et y recevoir les prières d'usage et aussi invités aux funérailles, sans autres invitations. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à neuf heures à l'église Saint-Henri, et le convoi funèbre partira de la demeure du défunt à 8 heures 45.